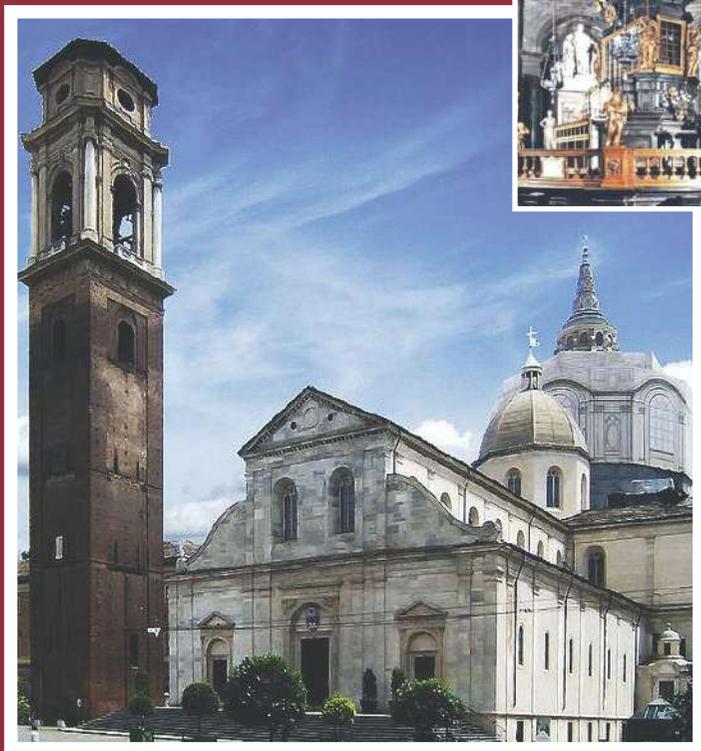


J.M. FORESTIER  
MGR J.C. THOMAS  
C. BARTA  
J.C. PETITFILS  
L. BOUZOU  
L. CADOR  
H. DUNCAN



63

Association  
MONTRE-NOUS TON VISAGE  
INFORMATION  
RÉFLEXION  
MÉDITATION

## Sommaire

Editorial	
Par Pierre de Riedmatten	Page : 1
Nouvelle présidence de MNTV	Page : 3
La Maison de Savoie et le Linceul - 2 <sup>ème</sup> partie - Turin (1578 - 1983)	
Par Jean-Michel Forestier	Page : 4
Lumières sur " <i>Celui que Jésus aimait</i> "	
Par Mgr Jean-Charles Thomas	Page : 21
" <i>La fausse piste du Linceul vu par Robert de Clari</i> "	
Observations de César Barta	Page : 28
Réponse à l'article de César Barta	
Par Jean-Christian Petitfils	Page : 31
Présence d'Othon de la Roche dans l'histoire du Linceul	
Par Laurent Bouzoud	Page : 33
L'Homme du Linceul avait-il les bras trop longs ?	
Par le Dr Louis Cador	Page : 39
Comparaison entre le Linceul et un buste en verre dépoli	
Par Hugh Duncan	Page : 41
La Passion corporelle de Jésus	
Méditation du Dr Pierre Barbet (extraits)	Page : 48
Expositions - Publications	Page : 58
Formulaire d'adhésion et d'abonnement	Page : 59

*Page 1 de couverture :*

Cathédrale Saint-Jean-Baptiste à Turin. Encart : l'autel de Giuseppe Bertola (1694)

*Page 3 de couverture :*

Rencontre du roi Humbert II avec le pape Jean-Paul II pour le legs du Linceul.

## La difficile histoire ancienne du Linceul

---



"*Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage, polissez-le sans cesse et le repolissez...*". Ce conseil bien connu de Boileau pourrait s'appliquer aux courageux chercheurs que sont Laurent Bouzoud, César Barta, Jean-Christian Petitfils, et bien d'autres, pour tenter de combler ce "*trou historique*" important : comment le Linceul est-il passé de Constantinople, au XIII<sup>ème</sup> siècle, au petit village de Lirey au XIV<sup>ème</sup> siècle ? Nous avons déjà versé plusieurs pièces récentes à ce dossier<sup>1</sup>. Laurent Bouzoud apporte ici un nouvel éclairage sur le rôle effectif joué par Othon de la Roche à Athènes, après le sac de Constantinople en 1204 (lors de la quatrième croisade) ; et sur les "*arrangements*" successifs des traditions orales concernant le transfert discret du Linceul, dont certaines ont été jusqu'à confondre ce tissu mystérieux avec le suaire de Besançon, détruit pendant la Révolution.

César Barta déclare, pour sa part, avoir transmis<sup>2</sup> une mauvaise traduction du témoignage d'un pèlerin (Antoine de Novgorod), qui n'aurait en fait pas vu, en 1200, l'icône du "*Christ Garant*" dans l'église des Blachernes, mais dans celle de la Chalcostrateia à Constantinople. Cela a pu induire en erreur, dit-il, l'historien Jean-Christian Petitfils sur ce qu'a réellement vu Robert de Clari aux Blachernes en 1203<sup>3</sup>.

A son tour, Jean-Christian Petitfils souligne que les autorités byzantines auraient sans doute gardé au secret, dans l'église du Pharos, l'image sacrée venue d'Edesse en 944, sans prendre le risque de l'exposer aux Blachernes, dans le contexte très agité de cette période.

Il sera sans doute plus facile, pour nos lecteurs, de suivre la deuxième partie<sup>4</sup> de l'histoire "*récente*" du Linceul dans la famille de Savoie, à Turin (de 1578 à 1983), détaillée par Jean-Michel Forestier qui rapporte des éléments peu connus.

---

<sup>1</sup> cf. notamment *Cahier MNTV* n° 61.

<sup>2</sup> cf. *Cahier MNTV* n° 62.

<sup>3</sup> cf. *Cahier MNTV* n° 58.

<sup>4</sup> Voir la première partie dans le *Cahier MNTV* n° 62.

Par ailleurs, les recherches scientifiques se poursuivent également. Le Dr Louis Cador s'interroge sur une nouvelle *avancée scientifique*, relayée seulement par les médias italiens en 2019, sans avoir donné lieu à la publication d'une étude rigoureuse : l'idée que l'Homme du Linceul aurait eu des bras trop longs, idée avancée par certains auteurs pour remettre en cause l'authenticité de l'image, ne paraît pas crédible : la différence de longueur observée, qui peut être due notamment au déploiement du tissu (selon Antoine Legrand), traduit bien le fait que l'Homme a été réellement crucifié.

Et Hugh Duncan, correspondant en France de la revue BSTS, décrit ses propres expériences avec un buste du Christ en verre dépoli, éclairé par derrière et en contact par devant avec un écran sensible.

Mais la recherche scientifique n'empêche pas la méditation devant "*l'image intense et poignante d'un supplice indescriptible*"<sup>5</sup>. Le Dr Pierre Barbet, bien connu de tous ceux qui s'intéressent au Linceul, a écrit il y a 80 ans, un long texte sur "*La Passion corporelle de Jésus*"<sup>6</sup>, que nous ne pouvons reproduire ici qu'en partie ; cette méditation souligne que même le chirurgien ne peut pas être insensible à l'atrocité de ce martyr : "*Quand on s'est penché pendant des années sur la souffrance d'autrui, quand on y a goûté soi-même, on est certes plus près de la compassion que de l'indifférence*".

Enfin, Mgr Thomas apporte son éclairage sur celui qui a vu les linges affaissés au tombeau : *le disciple que Jésus aimait*, mais qui ne se nomme pas dans le 4<sup>ème</sup> évangile, n'est apparemment pas Jean, le fils de Zébédée, ce pêcheur devenu apôtre, martyrisé au milieu du I<sup>er</sup> siècle.

Au moment de quitter mes fonctions à la présidence de MNTV (voir en p. 3), je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans remercier tous nos lecteurs pour leur assiduité et souvent leurs observations judicieuses. Merci également à tous les membres du "*Bureau*" (le Conseil d'Administration) qui m'ont aidé, depuis douze ans, dans cette tâche aux multiples aspects.

***Pierre de Riedmatten***  
***Président de MNTV***

---

<sup>5</sup> cf. homélie du pape Jean-Paul II, le 2 mai 1998 à Turin.

<sup>6</sup> cf. "*La Passion de Jésus-Christ selon le chirurgien*" - Mediaspaul - 15<sup>ème</sup> édition en 2011.

## Nouvelle présidence de MNTV

Selon les statuts de l'association "*Montre Nous Ton Visage*", les membres du Conseil d'Administration sont rééligibles jusqu'à 80 ans<sup>1</sup>.

En conséquence, après avoir assuré d'abord la vice-présidence de l'association pendant plusieurs années, puis la présidence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, j'ai demandé à être remplacé dans cette fonction, ayant tout récemment atteint cette limite d'âge. Le Dr Louis Cador, petit-fils du célèbre Dr Pierre Barbet, également chirurgien, et déjà connu de nos lecteurs<sup>2</sup>, a été élu à la présidence de l'association lors de la réunion du Conseil du 17 novembre 2020<sup>3</sup>.

De son côté, Mme Guespereau, qui a assuré la présidence de MNTV pendant plusieurs années, puis la vice-présidence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, a demandé à être également remplacée dans ses fonctions. Jean-Michel Forestier, ingénieur de formation, également connu de nos lecteurs<sup>4</sup>, a été élu à la vice-présidence lors de la même réunion du Conseil d'Administration.

Ces nouvelles dispositions prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

En conséquence, l'adresse du Siège social est modifiée, ainsi que celle concernant la gestion des abonnements. (Voir en page 59).

Après tant d'années passées au service du Linceul, qui restera toujours, pour nous, objet de méditation, de recherches et de transmission des connaissances, nous sommes très heureux de "*passer le flambeau*" à une nouvelle équipe qui saura sûrement poursuivre ces importantes missions, notamment auprès des jeunes générations.

***Pierre de Riedmatten - Béatrice Guespereau***

---

<sup>1</sup> cf. article 12 des statuts de MNTV, déposés à la Préfecture de Police de Paris, modifiés le 8 avril 2015.

<sup>2</sup> cf. *Cahier* MNTV n° 58.

<sup>3</sup> réunion faite en visio-conférence, en raison de la nouvelle période de confinement pour la Covid 19.

<sup>4</sup> cf. *Cahier* MNTV n° 62 ; voir également son article sur la famille de Savoie dans le présent *Cahier*.

## **La Maison de Savoie et le Linceul** **2<sup>ème</sup> partie - Turin (1578-1983)**

---

*par Jean-Michel Forestier*

*Le Linceul a été, depuis 1453, la propriété de la Famille de Savoie, qui l'a conservé d'abord à Chambéry (1453-1578). Jean-Michel Forestier a relaté pour nous ce premier épisode dans le Cahier MNTV n° 62 ; comme annoncé alors, il nous en présente ici la suite, qui s'est passée à Turin (1578-1983).*

### **Préambule - Retour sur l'épisode niçois**

Avant de rejoindre le Linceul à Turin, restons un instant de ce côté des Alpes, pour revenir sur son bref séjour à Nice, dont notre récit a fait l'objet d'un commentaire de la part d'un de nos lecteurs<sup>1</sup> :

*"Ne manque-t-il pas le merveilleux roman niçois du 15 août 1534 ? Voilà une ville savoyarde, où s'est réfugié le Duc pourchassé, qui est attaquée par terre par l'orgueilleux François 1<sup>er</sup>, et par mer par son cruel allié Ottoman. Elle va succomber ! Mais Charles III déploie sa Sainte Relique sur la Tour Bellanda. A cette vue, la population niçoise reprend courage, la lavandière Catherine Ségurane donne l'exemple en estourbissant à coups de batte le Turc déjà sur le rempart. Et le miracle se produit : à midi l'attaquant Ottoman brusquement s'enfuit. Dans la baie, toute l'escadre de Barberousse fait demi-tour. La foule se met à genoux et remercie le Saint Suaire qui flotte majestueusement depuis le haut de la tour... Voilà pourquoi le Linceul de Turin et Catherine Ségurane font encore battre le cœur de la mémoire niçoise !"*

Ce complément vient illustrer notre propos sur la période chambérienne : à la dévotion princière et à la ferveur populaire, le Linceul répond par des prodiges et se manifeste comme le *labarum* de la Savoie ! Voyons maintenant ce qu'il en est de son séjour à Turin.

## **I- XVI<sup>ème</sup> siècle**

### **I-1 Arrivée du Linceul à Turin (1578)**

En 1563, le duc Emmanuel-Philibert (1553-1580) installe définitivement la capitale des États de Savoie à Turin. Malgré l'opposition des Savoyards, il y transfère le Linceul, en prétextant que la santé précaire de l'archevêque de Milan, Charles Borromée, ne lui

---

<sup>1</sup> cf. courriel de Marcel Alonso (membre du CIELT), du 3 juillet 2020.

permet pas de traverser les Alpes à pied pour venir le vénérer à Chambéry<sup>2</sup>.

Le duc organise le transfert du Linceul à dos d'hommes, religieusement, à travers la montagne. Passa-t-il par le col d'Arnas (3.010 mètres) pour descendre ensuite à Balme... ou par le col du grand Saint-Bernard (2.500 m) et la Vallée d'Aoste ? Les historiens sont partagés à ce sujet, mais le souvenir en est conservé en val d'Aoste, notamment sur les façades de chapelles de montagne<sup>3</sup>, témoins de la dévotion locale. La tradition rapporte que le Linceul fut abrité dans une maison d'Aoste, via de Tillier : une fresque et une plaque (Fig.1 et 1 bis) commémorent l'évènement.

Le 14 septembre 1578, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, le Saint Suaire fait son entrée à Turin, salué par des salves d'artillerie.

Le cardinal Borromée, de son côté, quitte Milan le 6 octobre, escorté d'un petit groupe de prêtres et de familiers. Pendant le trajet, parcouru à pied, les pèlerins méditent la Passion du Seigneur, récitent offices et oraisons, et chantent des cantiques. Charles Borromée parvient à Turin le 10 octobre, après trois jours de marche éprouvante sous la pluie.

L'entrée du saint archevêque dans la capitale piémontaise, au fracas des canons et des arquebuses, est triomphale. Emmanuel-Philibert l'attend à la porte de la ville. Le Saint Suaire est exposé pendant quarante heures sur l'autel majeur de la cathédrale, puis installé, au cours d'une somptueuse cérémonie, sur un podium en bois construit devant le château des ducs, l'actuel Palais Madama, ancienne résidence des Savoie-Achaïe. Une gravure de Giovanni Testa reproduit l'ostension : le Linceul est soutenu par onze évêques et cardinaux, entourés d'une foule de dignitaires, du nonce du pape, de l'ambassadeur de Venise, des chevaliers de l'ordre de Saint-Maurice... Quand, suivant un cérémonial dont toutes les autres expositions de Turin allaient ensuite s'inspirer, le Suaire apparaît, Charles Borromée fond en larmes<sup>4</sup>. Trois fois de suite, les évêques élèvent la Relique pour la présenter au peuple. Puis l'adoration se poursuit à la cathédrale.

---

<sup>2</sup> Voir le *Cahier* MNTV n° 62.

<sup>3</sup> A Fenis, dans une chapelle de la Sacra Sindone ; à Saint Marcel (hameau de Vurvian), sur la façade d'une chapelle ; à Chatillon, dans le château Passerin d'Entrèves ; sur la route d'Issogne à Verrès.

<sup>4</sup> cf. lettre publiée dans le *Cahier* MNTV n° 2, dont voici quelques extraits :

Dans un document des archives de la Compagnie de Jésus à Turin, le souvenir s'est conservé d'un miracle rapporté à cette occasion. Le texte raconte que, "*sur la place, il y avait un jeune qui était resté muet depuis six ans (...) et voici que (...), une nuit pendant qu'il dormait, miraculeusement, le lien de sa langue se dénoua* ("solutum est vinculum linguae ejus") *et il vint ensuite se confesser dans notre collège en parlant extraordinairement vite*" [1].

## I-2 Ostensions fréquentes

Le Linceul trouve enfin, en 1578, une résidence permanente : le duc l'installe définitivement dans le chœur de la cathédrale Saint Jean-Baptiste.

Dans les premières décennies après le transfert à Turin, les ostensions du Saint Suaire se font tous les 4 mai<sup>5</sup>, devant le palais Madama. Ces expositions régulières font partie de la vie de Turin, et rivalisent en magnificence : la famille ducale et les hauts dignitaires en visite s'assemblent à l'ombre d'un dais richement brodé ; en face d'eux, la place du palais est comble. Trois évêques, dans leurs vêtements les plus opulents, présentent haut le Suaire devant la foule, comme en 1578<sup>6</sup>.

Progressivement, l'ostension annuelle n'est plus effectuée, et on en fait seulement à l'occasion d'événements. Ainsi, le Saint Suaire est-il encore exposé en 1585 pour célébrer le mariage entre Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> (1580-1630) et Catherine, fille de Philippe II d'Espagne, puis en 1586 pour la naissance de leur premier-né Philippe-Emmanuel et, en 1587, pour celle du futur Victor-Amédée I<sup>er</sup> (1630 - 1637).

Pendant cette période, de nombreuses copies peintes du Linceul sont distribuées : par exemple, celle donnée par le duc Emmanuel-Philibert à Charles Borromée à l'occasion de son premier pèlerinage à Turin est actuellement conservée à Milan. Une autre copie, don du pape

---

*"Nous pouvons réaliser comment Il était, car Il put laisser sur une étoffe la marque des traits de Son Corps, si bien fixés qu'après plus de mille cinq cents ans on les distingue encore parfaitement. O visage très serein, mains, pieds, chairs bénies et délicates, qui avez été nourris du sang le plus pur qu'a jamais eu une femme qui vous conçut par l'œuvre admirable de l'Esprit-Saint ! Et ce, pour être ensuite lacérés, affligés et abîmés par une si monstrueuse cruauté. O chairs très innocentes, qu'avez-vous à subir des châtements, des supplices aussi démesurés ? Comme un lépreux, de la tête aux pieds, tout votre corps n'était que blessures, ainsi que l'avait prédit un prophète".*

<sup>5</sup> jour de la fête du Saint Suaire depuis 1506 - cf. *Cahier MNTV* n° 62.

<sup>6</sup> cf. page 3 de couverture du *Cahier MNTV* n° 62.

Clément VII, se trouve à l'église de la Santa Sindone des Piémontais à Rome.

## II- XVII<sup>ème</sup> siècle

### II-1 Saint François de Sales (1567-1622)

Le XVII<sup>ème</sup> siècle marque une sorte d'apogée avec la dévotion que porte saint François de Sales au Saint Suaire. *"La reproduction de cette sainte effigie était son image favorite, écrit Mgr Camus, évêque de Belley, son voisin et ami. Il l'avait en broderie, en peinture, en huile, en taille douce, en enluminure, en demi-relief, en gravure. Il la mettait à sa chambre, à sa chapelle, à son oratoire, à son étude, en sa sale, en sa galerie, en ses heures, partout".*

*"C'est le bouclier du pays, disait le saint évêque, c'est notre grande relique... Certes, j'ai une raison particulière d'y être dévot, parce que ma mère me dédia à Notre Seigneur lorsque j'étais dans ses entrailles, devant ce saint étendard du salut" [2].* Il fait allusion à l'ostension du 21 juillet 1567, à la collégiale Notre-Dame-de-Liesse d'Annecy où Françoise de Boisy, qui n'a pas quinze ans, demande que l'enfant qu'elle porte soit un garçon et que ce fils devienne prêtre. Un mois plus tard, elle met au monde son fils premier-né, le futur François de Sales. C'est pourquoi ce saint porta toute sa vie à la Relique une dévotion particulière.

Cette dévotion eut l'occasion de s'exprimer lors de l'ostension du 4 mai 1613, présidée par le cardinal Maurice de Savoie : François de Sales soutenait le Linge avec d'autres prélats, les évêques seuls étant admis à toucher et manipuler la Relique (Fig.2) ; il faisait très chaud, et accidentellement, de la sueur tomba de son sourcil sur le Suaire. A côté de lui, se tenait le cardinal de Turin, le prince Maurice, qui le reprit pour sa négligence. François de Sales rapporte l'incident dans sa lettre du 4 mai 1614 à la future sainte Jeanne de Chantal<sup>7</sup> :

*"J'étois il y a un an, et environ ces heures, à Turin ; et montrant le saint-suaire parmi un si grand peuple, plusieurs gouttes de la sueur qui tombait de mon visage rencontrèrent dedans le saint-suaire même. (...) Ma très chère Mère, le prince cardinal se cuida fâcher de quoi ma sueur dégouttoit sur le saint-suaire de mon Sauveur : mais il me vint au cœur de lui dire que notre Seigneur n'étoit pas si délicat, et qu'il n'avoit point répandu de sueur ni de sang que pour les mêler avec les nôtres, afin de leur donner le prix de la vie éternelle".*

---

<sup>7</sup> lettre reproduite in extenso dans le *Cabier MNTV* n° 3.

Il faut dire que le Prince cardinal, n'étant pas un saint, avait de quoi être indisposé : le duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> avait chargé François de Sales de prêcher en présence de l'archevêque ; or François, s'étant par modestie présenté sans camail en cette église étrangère à son diocèse, le duc lui avait enjoint de revêtir le propre camail de l'archevêque ! [2].

## II-2 Poursuite des ostensions

De très nombreuses ostensions solennelles sont organisées au XVII<sup>ème</sup> siècle par la Maison de Savoie : soixante-trois entre 1603 et 1697. Ces ostensions attirent énormément de pèlerins illustres, des papes, des têtes couronnées, de la noblesse, tout comme des gens du peuple.

En 1620, a lieu une ostension à l'occasion du mariage entre le duc Victor-Amédée I<sup>er</sup> et Christine de France, sœur de Louis XIII. De nouvelles ostensions ont lieu en 1632 et 1633, en action de grâce pour la fin de la peste de 1630. Suivent d'autres ostensions, une publique en 1635, une privée en 1637 et une autre publique en 1638. En 1642, une ostension solennelle vient célébrer la paix entre Christine de France, régente de son jeune fils Charles-Emmanuel II et ses beaux-frères, les princes Maurice et Thomas de Savoie. A partir de ce moment, les ostensions deviennent annuelles : de 1645 à 1647 ; dans la cathédrale de 1649 à 1651, et en 1653 pendant le chantier du palais ducal ; puis de 1654 à 1656, et encore de 1658 à 1661. Au cours de cette période ont lieu deux ostensions privées, en 1659 et 1660 ; quelques ostensions se feront ensuite, jusqu'en 1674 ; puis elles se raréfient jusqu'à 1694, année où le Saint Suaire est solennellement transféré dans la Chapelle de Guarini [1].

Tout cela pourrait laisser croire que l'authenticité du Suaire est désormais acquise, mais ce n'est pas tout à fait le cas : en 1670, la Congrégation des Indulgences accorde une indulgence plénière aux pèlerins du Suaire "*non pas pour vénérer ce tissu comme le vrai Suaire du Christ, mais plutôt pour méditer sur sa Passion, spécialement sa mort et son enterrement*", ce qui est reconnaître tacitement qu'il manque quelque chose à sa justification [3].

## II-3 Construction de la chapelle Guarini (1667 - 1694)

Dès le transfert du Linceul à Turin, Emmanuel-Philibert pense ériger un édifice pour l'abriter, qui serait aussi pour lui-même un lieu de

sépulture. Il meurt en 1580, après avoir stipulé que l'argent recueilli pour sa propre sépulture devait être utilisé pour construire une somptueuse chapelle destinée à recevoir le Saint Suaire.

Son fils Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> conçoit l'idée d'une grande chapelle, insérée entre la cathédrale et le palais ducal, idée reprise et réalisée ensuite par ses successeurs. Carlo di Castellamonte élabore un premier projet (1607-1611), Bernardino Quadri un deuxième (1657). Le duc Charles-Emmanuel II (1638-1675) n'est pas satisfait et, alors que les travaux sont commencés, il se tourne vers le père théatin<sup>8</sup> Guarino Guarini pour un nouveau projet : ce dernier présente des plans en 1667 qui seront approuvés la même année.

C'est un édifice de forme circulaire chapeauté d'une coupole de 64 mètres de haut et de 18 mètres de diamètre, qui domine nettement le dôme de la cathédrale. Entièrement consacrée au Linceul, cette chapelle est considérée comme le chef-d'œuvre de Guarini.

La nouvelle chapelle est greffée à l'extrémité de la cathédrale, au-dessus de l'abside, de manière à dominer l'autel majeur (voir en page de couverture) ; deux escaliers de marbre en permettent l'accès à partir des nefs latérales. Quelques décennies plus tard, un bâtiment splendide, de style baroque piémontais, relie le palais à la cathédrale, si bien que la famille ducale peut passer directement de l'un à l'autre<sup>9</sup>.

Le 1<sup>er</sup> juin 1694, le Saint Suaire, contenu dans une magnifique châsse d'argent, est solennellement déposé au sommet de l'autel majeur grandiose conçu par Antonio Bertola (cf. page de couverture), où il est soigneusement protégé par une grille au-dessus du maître-autel.

#### **II-4 Dévotion du Bienheureux Sébastien Valfré**

La réalisation de ce projet n'aurait peut-être jamais vu le jour sans les constantes sollicitations du Bienheureux Sébastien Valfré (Fig. 3), prêtre de l'Oratoire de Turin, dont la renommée de sainteté n'avait d'égale que sa dévotion pour le Saint Suaire et son zèle pour la répandre. Il écrivait au duc : *"Je me sens poussé à supplier votre Altesse Royale afin qu'elle fasse urger l'achèvement de la chapelle du Saint Suaire. Parce*

---

<sup>8</sup> Ordre de Clercs réguliers, fondé en 1524 par P. Carafa, futur pape Paul IV, pour réformer les mœurs du clergé.

<sup>9</sup> Actuellement, le palais royal et la chapelle Guarini appartiennent à l'Etat italien, alors que la cathédrale reste propriété de l'Église.

*que je ne dois pas résister à un tel élan, je vous le signifie, en espérant que vous construirez une chapelle encore plus magnifique dans votre cœur" [2].*

Tandis qu'on apporte à la nouvelle chapelle les toutes dernières touches, le 26 juin 1694, en présence du duc Victor-Amédée II et de sa femme Anne d'Orléans (nièce de Louis XIV), Sébastien Valfré procède soigneusement à de petites réparations sur le Suaire, là où les pièces cousues par les clarisses de Chambéry en 1534 montraient quelque usure ; et remplace les tissus de protection, appliqués au dos du Linceul par les clarisses, par une doublure de soie noire, qui restera inchangée pendant près de deux siècles.

Une nouvelle ostension solennelle a lieu en 1703 devant l'autel de Bertola, dans la Chapelle du Saint Suaire.

### **III- XVIII<sup>ème</sup> siècle**

#### **III-1 Siège de Turin (1706)**

Lors de la guerre de Succession d'Espagne, le duc Victor-Amédée II (1675-1730), s'étant rallié à l'Autriche, voit les troupes françaises envahir le Piémont. Au mois de juin 1706, peu avant que les troupes françaises ne mettent le siège devant Turin, il met les membres de sa famille à l'abri et leur confie le Saint Suaire. Le 16 juin, la famille royale arrive à Cherasco où elle séjourne une semaine dans le palais Salmatoris. Le Saint Suaire y est exposé pendant trois jours. Le voyage se poursuit par Mondovi et Ceva, en direction de Gênes. Il aurait été exposé le long de ce parcours. On n'a pas trace d'autres ostensions jusqu'au retour à Turin, le 5 octobre.

En septembre, à la veille d'une bataille décisive, le duc promet à la Vierge d'élever une basilique en cas de victoire, ce qui advient contre toute attente, et la basilique de la Superga est inaugurée en 1731.

#### **III-2 Interruption des ostensions annuelles**

A partir du 5 octobre 1706, le Saint Suaire ne quittera plus Turin, si ce n'est quelques années durant le dernier conflit mondial.

Les ostensions annuelles du 4 mai reprennent, avec la participation du duc, de la cour et d'un grand nombre de visiteurs et de pèlerins, mais en 1720 Victor-Amédée II, qui a accédé à la couronne royale lors du traité d'Utrecht (1713) et règne désormais sur la Sardaigne, les supprime, en considération des risques entraînés pour la conservation du Saint Suaire.

Dès lors, les expositions n'ont plus lieu qu'à l'occasion de grands événements affectant la Maison de Savoie. En 1750, le duc Victor-Amédée III (1773-1796) le fait exposer à l'occasion de son mariage avec Marie-Ferdinande d'Espagne. Cette raréfaction des ostensions annuelles, concomitante avec la fin de la tradition de la célébration du 4 mai, est en partie la cause d'une relative désaffection de la dévotion suscitée par le Saint Suaire au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Qu'elle est loin la ferveur manifestée à Chambéry !

Le 9 décembre 1798, il reçoit la visite de Charles-Emmanuel IV sur le point de se réfugier en Sardaigne pour ne pas céder aux troupes françaises du général Bonaparte.

#### IV- XIX<sup>ème</sup> siècle

##### IV-1 Raréfaction des ostensions

Le Linceul reste à Turin, confié à Monseigneur Luigi Buronzo del Signore, qui en reste le gardien pendant l'occupation française.

Le 13 novembre 1804, le pape Pie VII, en voyage vers Paris pour le couronnement de Napoléon, fait halte à Turin, où le général français Menu l'héberge dans l'ancien palais royal, et il demande à voir le Saint Suaire. La cérémonie, dont il reste un procès-verbal signé par le pape lui-même, se passe en présence de sept cardinaux et huit évêques.

On recense sept ostensions seulement entre 1804 et 1898 : il faut mentionner l'ostension publique du 20 mai 1814, pour fêter le retour de Charles-Emmanuel IV dans ses États, et celle du 25 mai 1814, pour fêter le retour de Pie VII à Rome, après sa détention à Fontainebleau. La Comtesse de Boigne relate également une ostension privée en 1815<sup>10</sup>, en présence du roi de Piémont-Sardaigne Victor-Emmanuel I<sup>er</sup> (1804-1821), ostension présidée par le pape Pie VII, de passage à Turin lors de l'invasion des Etats Pontificaux par Murat pendant les Cent-Jours, en présence du roi de Piémont-Sardaigne Victor-Emmanuel I<sup>er</sup> (1804-1821).

En 1848, sous Charles-Albert (1831-1849), premier roi issu de la branche cadette des Carignan, le régime monarchique devient constitutionnel avec l'adoption d'une Charte, le *Statuto*, et cède le pouvoir effectif au Comte Cavour, le père du *Risorgimento*, lequel fait

---

<sup>10</sup> cf. *Cahier* MNTV n° 41. Le général de Boigne fit profiter Chambéry, sa ville natale, de sa fortune, et son souvenir y est conservé par la fameuse fontaine des Quatre-Eléphants.

installer Victor-Emmanuel II (1849-1878) à Rome comme premier roi d'Italie en 1860, sacrifiant Nice et la Savoie à l'alliance française.

Le 28 avril 1868, après avoir assisté à la messe dans la Chapelle du Saint Suaire, la pieuse princesse Marie-Clotilde, fille du roi Victor-Emmanuel II, à genoux, détache de la Relique la soie noire qui avait été cousue en 1694 et qui est maintenant abîmée, pour la remplacer par un autre tissu de soie cramoisie (dit toile de Hollande).

En 1878, se déroule une ostension solennelle, à l'occasion du mariage du prince Umberto (le futur roi Umberto I<sup>er</sup>) avec la princesse Marguerite de Savoie.

Il n'en reste pas moins qu'au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, la dévotion entourant le Linceul faiblit, au point que celui-ci tombe presque dans l'oubli... jusqu'à ce qu'un coup de théâtre inattendu survienne au cours de la dernière ostension du siècle et le remette sur la scène publique !

#### **IV-2 Ostension de 1898**

En effet, l'ostension la plus mémorable du XIX<sup>ème</sup> siècle est sans conteste celle qui se déroule du 25 mai au 2 juin 1898 dans la cathédrale ; elle attire 800.000 pèlerins et est l'occasion de la première photographie, qui lève un voile sur le mystère de l'image du Saint Suaire.

Une proposition d'ostension avait été formulée à l'occasion de la préparation du Congrès eucharistique de 1894 à Turin, mais l'archevêque de Turin, Davide Riccardi, n'avait pas jugé opportun d'y consentir : il craignait de voir l'évènement constitué par l'ostension faire dévier l'attention de la finalité de la manifestation, qui devait être l'Eucharistie.

En 1896, se célèbrent les noces de Victor-Emmanuel III (1900-1946). Des pressions sont faites pour obtenir une ostension. Cette fois, Mgr Riccardi est très heureux d'une telle proposition, qui s'insère parfaitement dans les programmes prévus pour l'année 1898. Une fois connu officieusement le consentement du roi, et obtenue du Saint-Siège l'autorisation de traiter avec la Maison royale<sup>11</sup>, l'archevêque voit

---

<sup>11</sup> L'unité italienne s'était faite au prix de la perte des Etats pontificaux par le Saint-Siège ; les relations diplomatiques avec le nouvel Etat italien seront rompues jusqu'au traité de Latran (1929), le pape se considérant comme prisonnier au Vatican.

l'avantage qu'il y aurait à faire coïncider l'ostension avec l'Exposition d'Art Sacré et avec les célébrations civiles de 1898, et il souligne donc l'importance de repousser l'événement à cette année-là. Le roi Umberto I<sup>er</sup> (1878-1900) donne son accord, et l'on réussit même à obtenir du Saint-Siège la présence à l'ostension du cardinal Ferrari, archevêque de Milan, en surmontant le problème diplomatique posé par la rencontre avec la Cour. La date fixée par le roi est la période du 11 au 19 mai, pour que, une fois terminées les festivités du cinquantenaire du *Statuto*, la Cour soit encore à Turin pour participer aux cérémonies [1].

#### **IV-3 Le coup de théâtre : la première photographie du Linceul**

Bien que la photographie ait été inventée depuis quelques décennies, la photographie reste encore, en 1898, un domaine mystérieux, avec beaucoup d'amateurisme. C'est pourquoi, lors de l'ostension prévue, la première réaction du roi est de refuser de laisser photographier le Linceul. D'une part, il craint les risques induits par cette nouvelle technique (notamment les éclairages), mais surtout il ne tient pas à ce que le résultat ne dévalorise la Relique, ne s'attendant pas à autre chose qu'une image de mauvaise qualité, compte-tenu de l'aspect déconcertant du Linceul. Suite à une pression amicale, le roi donne finalement l'autorisation de photographier le Linceul.

Un avocat piémontais, Secondo Pia, photographe amateur, est nommé photographe officiel. L'ostension de 1898 est la première qui, par sa durée, permette les essais préalables et les longues pauses nécessaires pour photographier une image très pâle et floue. La Relique est disposée dans un grand cadre et exposée pendant huit jours, ce qui permet à Secondo Pia de préparer ses photographies.

Le 18 mai 1898, il prend les clichés de l'ensemble du Linceul, puis, dans la nuit, aidé de deux amis, il développe les différentes plaques. Il est difficile de décrire le choc et la stupéfaction des trois opérateurs devant le résultat du développement du négatif, qui fait apparaître distinctement l'image nette d'un mort, image bien meilleure que ce que l'on avait l'habitude de voir. "*Je restai pétrifié*", dira Pia [4].

Le Visage n'a pas fait, à l'époque, l'objet d'une photographie particulière. Il faudra attendre celle d'Enrié, en 1931.

La publication de la première photographie, ou plutôt de son négatif, soulève immédiatement à la fois un grand enthousiasme auprès des

chrétiens et une énorme polémique dans le monde entier. L'image est soupçonnée d'être "truquée", personne n'ayant jamais imaginé une telle chose : pour les uns c'est "un miracle", pour les sceptiques une "grossière supercherie", un "canular cynique". Pendant de longues années, le malheureux Pia est accusé de tromperie, ce qui l'affecte profondément [4].

Naturellement, avec cette photographie, le Suaire fait une entrée spectaculaire dans le XX<sup>ème</sup> siècle, d'une manière que personne n'aurait pu imaginer. Dès lors, débutent des études et des recherches dans toutes les branches de la science, avec les premières controverses : si, dès 1901, le chanoine Ulysse Chevalier est l'un des adversaires les plus acharnés de l'authenticité, Yves Delage, le Père Noguier de Malijay, Arthur Loth et plus tard Paul Vignon et le Dr Pierre Barbet sont parmi les ardents défenseurs de l'authenticité.

## V- XX<sup>ème</sup> siècle

### V-1 Première guerre mondiale

En 1918, les premiers bombardements aériens obligent à rechercher une protection adaptée pour le Linceul : il est mis en sûreté à l'intérieur de son coffret enveloppé dans une lourde toile d'amiante, le tout enfermé dans une caisse en fer soudée ; celle-ci est déposée à son tour à l'intérieur d'un coffre-fort, qui se trouve dans une salle située au sous-sol du palais royal :

*"Dans l'aile sud-est du palais royal se trouve un escalier. Tout en bas, sur la droite, s'ouvre un réduit de quatre mètres sur deux. La hauteur en a été réduite à deux mètres et demi par un solide plafond sur lequel a été chargée une couche de sable desséché avec soin, d'une épaisseur d'un mètre et, par dessus encore, un mètre de gravats. On avait préalablement enlevé du souterrain et de la cage d'escalier toutes les conduites d'eau, de gaz et les lignes électriques.*

*Les parois et le plafond de ce petit local sont revêtus de brocart vert relevé de fils d'or. Sur le sol, de robustes tasseaux de bois supportent un grand coffre-fort. Celui-ci est en bois, mais il est revêtu à l'intérieur et à l'extérieur de grosses tôles de fer. Le coffre est fermé par une porte à deux battants, avec des serrures sophistiquées à combinaison secrète. Le roi Victor-Emmanuel avait voulu que ce coffre vienne de ses appartements ; de fait, sur les portes, ressortaient en or les grosses lettres de son sigle, V. E <sup>12</sup>.*

---

<sup>12</sup> cf. "Capittolo inédite delia steria revente della Santa Sindone" - A. Barberis - Revue *Sindon* n° 1 (1959).

## **V-2 Entre-deux guerres**

La restriction des ostensions amorcée au siècle précédent se poursuit au XX<sup>ème</sup> siècle, au cours duquel on ne recense que cinq ostensions publiques, en 1931, 1933, 1978, 1998 et 2000.

La première est organisée du 3 au 24 mai 1931 pour le mariage du prince héritier Umberto II de Savoie avec Marie-José de Belgique. Un photographe professionnel très qualifié, Giuseppe Enrié, est désigné pour réaliser une série de clichés sur plaques de verre de 40 x 50 cm. Muni d'appareils évolués, il réussit une série d'épreuves d'une grande perfection. Ces beaux clichés, dont le négatif du Visage, sont encore utilisés aujourd'hui. Tant que le négatif de Pia avait été la seule source de référence, il demeurait toujours le soupçon d'une supercherie ; mais avec la publication des photographies d'Enrié, ce doute est balayé [5].

L'ostension suivante a lieu du 24 septembre au 15 octobre 1933 pour l'Année Sainte extraordinaire proclamée pour le 19<sup>ème</sup> centenaire de la Rédemption. Une commission scientifique internationale de 110 membres, choisis dans divers pays pour leur notoriété et leur compétence particulière, peut alors étudier de près le Linceul. C'est à cette occasion que le Dr Pierre Barbet effectue ses premières analyses anatomiques. L'année 1937 voit la naissance de la première Commission d'étude du Saint Suaire, puis en 1939, un premier Congrès sur le Linceul se tient à Turin.

## **V-3 Deuxième Guerre mondiale : le séjour à Montevergine**

La question de la sécurité du Linceul vis à vis de potentielles offensives aériennes se pose de nouveau dès les premiers signes avant-coureurs de la Seconde Guerre mondiale. On prend donc des dispositions pour éloigner le Saint Suaire de la ville de Turin qui, en raison de ses industries, pourrait devenir l'objectif de bombardements, ce qui se vérifiera. Mais il faut le faire partir à l'insu de la population de Turin : bien qu'alarmés par les combats se déroulant alors en Pologne et par les premières attaques sur le front français, les Turinois, faisant confiance à l'affirmation de non-belligérance de Mussolini, auraient pu réagir à ce départ.

Au cours de l'été 1939, le cardinal Maurilio Fossati, archevêque de Turin, persuadé du manque d'intérêt pour le Saint Suaire de son propriétaire, le roi Victor-Emmanuel III (qui donnera toutefois son

autorisation au projet), prend contact avec le prince héritier Umberto, et avec le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat de Pie XII. On pense d'abord à un transfert au Vatican, puis au Mont-Cassin, mais le cardinal Maglione penche plutôt pour le sanctuaire de Montevergine, près d'Avellino, qui présente les meilleures garanties "*tant pour la sécurité que pour le respect dû à cette insigne relique*".

Dans la nuit du 7 décembre 1939, à l'insu de tous, le coffret du Saint Suaire est extrait de l'autel et transporté dans le palais royal attenant, dans l'appartement de Monseigneur Brusa, gardien du Saint Suaire. Les scellés appliqués en 1933 sont restés tels quels et on n'y touche pas. On le renferme dans une caisse en bois autour de laquelle on coud une toile blanche sur laquelle se trouve l'inscription "*Reliquiario*". Après un court voyage en voiture jusqu'à la gare, il est chargé dans le train comme un bagage quelconque et transporté à Rome, au Quirinal, où il est installé dans la chapelle royale. Arrive la recommandation de Pie XII, qui confirme la destination finale. Dans les jours suivants, le transfert se fait au sanctuaire de Montevergine, où la caisse est déposée et enfermée dans un petit local du mur porteur, situé au-dessous du petit chœur de nuit. A l'exception d'une douzaine de personnes, nul n'en sait plus rien, ni à Turin ni à Rome, ni même parmi les frères de Montevergine, jusqu'à la fin du conflit.

La guerre finie, le prince Umberto succède à son père, compromis avec le régime de Mussolini, qui abdique. En juin 1946, le référendum populaire met fin à la monarchie, et le roi Umberto II prend la route de l'exil, laissant le Saint Suaire en Italie.

Sur le procès-verbal de remise au monastère de Montevergine, il était écrit : "*Cette relique sera restituée dès que l'ordre en sera donné par Sa Majesté le Roi empereur*". Or il n'y a plus désormais ni empereur ni roi, et le dernier des Savoie est exilé à Cascais, au Portugal. C'est de là qu'il donne l'autorisation de rapatrier la Relique ; le cardinal Fossati parvient à Montevergine le 28 octobre 1946. La caisse est portée par les moines jusqu'au monastère. Le cardinal ouvre le coffret, constate qu'il ne s'est produit heureusement aucun dommage, expose brièvement le Saint Suaire de nuit à la vénération des frères et repart en direction de Rome. Le voyage de Rome à Turin se fait de nouveau en train et, le 31 octobre, le coffret, avec le Saint Suaire, peut reprendre sa place dans l'autel Bertola [1].

#### **V-4 Reprise des études scientifiques**

Une commission officielle d'experts se réunit du 6 au 18 juin 1969, puis les 23-24 novembre 1973, sur la décision du cardinal custode Michele Pellegrino, pour examiner directement le Linceul. A cette occasion, les premières reproductions photographiques en couleur sont réalisées par le photographe G.-B. Judica Cordiglia, qui prend plusieurs clichés en lumière normale, en lumière de Wood (ou lumière noire), en infrarouge, en noir et blanc, en couleur et en ultraviolet ; le 28 novembre 1973 a lieu la première ostension télévisée, précédée d'un discours en direct du pape Paul VI<sup>13</sup>.

A cette occasion, un petit échantillon de forme triangulaire a été prélevé au bord du Linceul et confié au Professeur G. Raes, expert renommé en textiles anciens<sup>14</sup>. L'examen permit de conclure que le Linceul pouvait dater du I<sup>er</sup> siècle et provenir du Moyen-Orient juif. On s'aperçut également, pour la première fois, qu'il n'y avait pas d'image de l'autre côté du tissu.

Du 26 août au 8 octobre 1978, a lieu une longue ostension (43 jours), qui permet à plus de 3 millions de pèlerins<sup>15</sup> de voir le Saint Suaire dans son cadre au-dessus de l'autel de la cathédrale. A la fin de celle-ci, la relique passe pendant 120 heures entre les mains d'un groupe de scientifiques de très haut niveau, le STURP (Shroud of Turin Research Project).

Le 13 avril 1980, une ostension privée du Saint Suaire est organisée pour la visite du pape Jean-Paul II.

#### **V-5 Legs du Saint Suaire au Saint-Siège (1983)**

Le 9 mai 1946, Umberto II monte sur le trône d'Italie à la suite de l'abdication de son père, et y reste jusqu'au référendum populaire du 2 juin qui institue la République. Le 13 juin, refusant d'abdiquer, il quitte l'Italie et part s'exiler à Cascais, près de Lisbonne. Collectionneur passionné depuis sa jeunesse, il avait rassemblé une importante série d'images du Saint Suaire à travers les temps, exposée au palais Madama à Turin en 1931 comme "*Collection de Son Altesse*

---

<sup>13</sup> qui avait eu une présentation privée en 1972. "*Le Visage du Christ qui y est imprimé nous est apparu si vrai, si profond, si humain et divin, que nous l'avons admiré et vénéré comme aucune autre image ne nous avait permis de le faire*". Le discours de Paul VI est cité dans le *Cahier* MNTV n° 51.

<sup>14</sup> Voir notamment le *Cahier* MNTV n° 59.

<sup>15</sup> Au cours de cette ostension, le record du temps d'attente dans la file a été de 16 heures.

*Royale le Prince de Piémont*" et publiée dans le volume de 1931 commémorant l'ostension. La collection était conservée au Quirinal et fut transférée, lors du second conflit mondial, à l'abbaye du Mont-Cassin où elle fut entièrement détruite par les bombardements de 1943<sup>16</sup>.

Depuis son exil de Cascais, Umberto II se consacre à reconstituer sa collection, qui sera présentée à Turin au cours de l'ostension de 1998, dans les appartements historiques du Palazzo di Barolo, comme exposition "*Le Saint Suaire au cours des siècles dans la collection de Umberto II*".

Le roi vouait une sincère vénération au Saint Suaire ; il était convaincu que seul le Pape, avec son autorité spirituelle, pouvait dignement être le gardien de la Relique. C'est pourquoi, à sa mort, il a légué le Linceul au Pontife romain, en vertu du document officiel suivant :

*"Considérant la vénération séculaire que l'Église catholique voue au Saint Linceul, conservé dans la Chapelle Royale de la Cathédrale de Turin, Etant confirmé que la Hiérarchie catholique reconnaît à la Maison de Savoie, dans la personne de son chef, les droits séculaires de propriété du Saint Linceul, Estimant qu'il est impérieux pour l'avenir de garantir à l'Église la remise définitive de l'une des Reliques les plus insignes de la Passion de Notre Seigneur, je dispose que, après ma mort, la pleine propriété du Saint Linceul soit transférée au Saint-Siège en donation... Fait à Genève, le 27 mars 1981"*.

Donnons la parole à sa fille, la princesse Marie-Gabrielle de Savoie :

*"Il s'agit là du contenu du document officiel par lequel mon père a légué, à sa mort, le Saint Suaire, propriété de la Maison de Savoie pendant plus de cinq siècles, au Souverain pontife de l'Église romaine. Mon père vouait une authentique dévotion au Linceul du Christ dont la signification religieuse était pour lui à mettre en relation avec les événements historiques et dynastiques de notre Maison..."*

*Pour mon père, avoir été un des promoteurs de l'Ostension de 1931 à l'occasion du mariage avec ma mère, Marie José de Belgique, avoir vécu personnellement cet événement extraordinaire où religiosité, dévotion et célébration dynastique de notre Maison s'entrelaçaient pour la dernière fois, resta un de ses souvenirs les plus beaux et les plus importants. Il aimait aussi aller vénérer la relique dans la chapelle du Palazzo Reale et de la Cathédrale de Turin chaque fois qu'il le pouvait" [6].*

---

<sup>16</sup> Si l'on avait mis à exécution le premier projet de transférer aussi le Saint Suaire au Mont-Cassin, il est fort probable qu'il aurait été détruit également.

Ainsi peut-on dire qu'après quelques siècles de désaffection relative des Princes et Rois de la Maison de Savoie envers la relique insigne qui lui apporta prestige et protection, son dernier détenteur renoue véritablement avec la tradition de ferveur et de dévotion instaurée par les premières générations de Ducs à le vénérer en Savoie.

Après la mort d'Umberto II, le 18 mars 1983, le Linceul devient, selon sa volonté testamentaire, la propriété du Vatican. L'acte de donation stipulant que le Linceul devrait rester à Turin est légalisé le 18 octobre suivant. Umberto II repose à Hautescombe, auprès de ses ancêtres de Savoie.

### **Bibliographie**

- [1] P. Baima Bollone, "*101 questions sur le St Suaire*" - Ed St Augustin - 2001.
- [2] Frère Bruno Bonnet-Eymard - CRC n°332 (1997).
- [3] Ian Wilson, "*Le Suaire de Turin*" - Albin Michel (1978).
- [4] Jean Dartigues, "*Le Linceul de Turin*" - (2018).
- [5] Antoine Werhlé, "*Le Linceul de Turin*" - Editions du Triomphe (2009).
- [6] Catalogue de l'Exposition "*Le Saint Suaire au cours des siècles* - Collection du Roi Umberto II" Ed. Gribaudo (1998).



Figure 1 : Fresque à Aoste

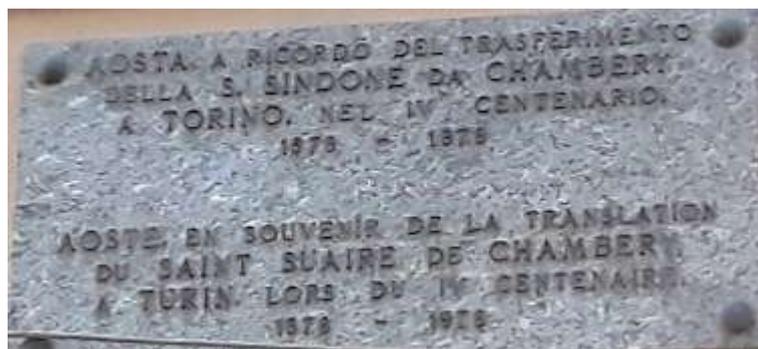


Figure 1 bis : Plaque commémorative à Aoste



Fig. 2 : Ostension de 1613



Fig. 3 : Bienheureux Sébastien Valfré

## Lumière sur "Le disciple que Jésus aimait" Celui qui a vu les linges affaissés au tombeau

*par Mgr Jean-Charles Thomas*

*Dans le cadre d'un colloque sur "Le mystère du disciple que Jésus aimait", organisé à Paris en mai 2019<sup>1</sup>, Mgr Thomas<sup>2</sup> a précisé ce que nous savons sur ce disciple qui ne se nomme pas dans le 4<sup>ème</sup> évangile. Nous résumons ici l'essentiel de son intervention.*

### 1- Jean est mentionné par les premiers historiens

Selon Irénée de Lyon (vers 180) et Eusèbe de Césarée (au IV<sup>ème</sup> siècle) :

- Polycarpe (69 - 155, évêque de Smyrne) a connu "*Jean, le disciple du Seigneur qui reposa sur sa poitrine*" ;
- Polycrate (120 - 195 env., évêque d'Ephèse) cite "*Jean, qui reposa sur la poitrine du Seigneur et qui fut hiereus*" (prêtre de l'AT) ;
- Papias (70 - 163, évêque de Hiérapolis) distingue déjà Jean fils de Zébédée et Jean le "*presbytre*", disciple du Seigneur.

### 2 - Jean dans la société juive

- Faisant partie de l'aristocratie intellectuelle, Jean a résidé à Jérusalem qu'il connaissait parfaitement (portiques, Siloé, Gabbatha, Golgotha...).
- En tant que *hiereus* (membre du haut sacerdoce de Jérusalem), il a porté le petalon, la "*lame d'or*" - (Ex 39, 30), et il a exercé dans le Temple.
- Il avait une maison riche, digne d'un patricien, comportant une salle haute (dans laquelle Jésus a lavé les pieds des disciples et célébré le repas pascal six jours plus tard - cf. Lc 22, 7 à 13).
- Il était présent aux côtés des Grands Prêtres lors de la comparution de Jésus chez Pilate.

---

<sup>1</sup> colloque organisé par Jean Staune, fondateur et secrétaire général de l'Université Interdisciplinaire de Paris. A noter les réserves de certains participants à ce colloque, car Jean Staune avait déjà débattu - en décembre 2017, avec Fabien Revol (coordinateur adjoint de la Chaire *Science et Religion*) - de la nécessité ou non de "*créer une gnose chrétienne*" autour de la figure du disciple bien aimé.

<sup>2</sup> évêque émérite de Versailles et d'Ajaccio, membre fondateur de l'association Montre Nous Ton Visage, en 1981.

### 3- Les voyages de Jean

- Il a parcouru également la Galilée (Cana, Tibériade et ses pêcheurs...), ainsi que la Samarie dont il connaissait l'univers religieux.
- Il a vécu à Ephèse (l'actuelle Selçuk), où se trouvent les restes imposants d'une basilique byzantine qui lui est dédiée.
- Il a séjourné à Patmos, de 81 à 96, "*à cause de la parole de Dieu*" (Apoc, 1, 9) peut-être en exil (imposé ou volontaire ?).

### 4- Jean et les apôtres

- Il connaissait les Douze, mais il ne dit jamais qu'il en fait partie.
- Il n'est jamais nommé dans les Synoptiques, qui parlent toujours "*des disciples*" au pluriel.
- La maison de Jean est en permanence disponible pour des rencontres entre les apôtres et Jésus (Ac, 1, 13...). Le dernier repas eut lieu probablement chez "*le disciple*", dans la salle haute mentionnée plus haut : Jésus a envoyé Pierre et Jean de Zébédée pour le préparer (rencontre de l'homme portant une cruche d'eau - cf. Mt 26, 17 à 19 - Mc 14, 12 à 17). "*Le disciple*" est donc présent pour ce dernier repas, en plus des "*douze*", étendu à côté de Jésus. Contrairement aux représentations des peintres, Pierre n'est pas à côté de Jésus. Par contre, parce qu'il tient la bourse des Douze, Judas Iscariote (un judéen ?) est proche de Jésus qui peut ainsi lui donner une bouchée trempée.

### 5- Jean rédacteur du 4<sup>ème</sup> évangile

- En utilisant le vocabulaire d'un prêtre du Temple, il se réfère aux fêtes du calendrier du Judaïsme.
- En parlant de "*signes*" (à la différence des évangiles synoptiques), Jean explicite le sens profond des événements concernant Jésus : inauguration d'une nouvelle Alliance d'Amour lors des Noces de Cana - rétablissement de la relation Judéens/Samaritains lors de la rencontre avec la Samaritaine - disparition du culte pratiqué dans le Temple lorsqu'il en chasse les vendeurs - révélation, lors de son entrée à Jérusalem, assis sur un ânon, que le Roi d'Israël n'est pas guerrier mais pacifique et humble - ouverture aux non juifs en allant en Galilée...

- En mettant (24 fois) dans la bouche de Jésus les deux mots "*JE SUIS*", il insiste pour faire comprendre que Jésus partage le statut de YHWH, le Dieu d'Israël.
- Il utilise toujours des nombres ayant une valeur symbolique, comme le 3, le 4, le 7 ou le 12 ou encore le 153<sup>3</sup> pour les poissons de la pêche miraculeuse (Jn, 21, 6 à 11).

## 6 - Jean témoin de la Passion

- Il rédige pour témoigner de ce qu'il a vu lui-même directement "*et nous savons que son témoignage est conforme à la Vérité*" (Jn, 21, 24). Les trois autres évangélistes n'étaient pas présents à la Passion, à la mort et à la mise au tombeau, ni aux manifestations ultérieures de Jésus, ressuscité.
- Jean utilise de nombreuses fois le mot "*témoin*" (y compris dans ses Lettres et dans l'Apocalypse). Un témoin direct dit ce qu'il a vu et entendu, tandis qu'un faux témoin déforme, parce qu'il est acheté, corrompu, ou qu'il a peur (Dt 1, 16-18). Un rédacteur non présent au moment des faits s'en remet à d'autres personnes, pour qu'elles collectent des traditions orales sur l'événement et commencent à les mettre par écrit.
- Le "*disciple*" était présent (sans doute dans le groupe des Grands Prêtres) pendant les interrogatoires de Jésus. Et il a dû enquêter pour connaître les dialogues entre Pilate et Jésus à l'intérieur du Tribunal. Il a suivi tout le déroulement des événements ultérieurs. Le texte grec qu'il a rédigé comporte ainsi des détails ignorés des autres évangélistes :
  - \* le dialogue de Jésus avec la troupe venue l'arrêter, et le nom de Malchus, esclave du Grand Prêtre ;
  - \* l'intervention du "*disciple*" pour faire entrer Pierre chez le Grand Prêtre, Hanne ;
  - \* les multiples allusions aux Ecritures de l'AT : "*les os non brisés*" (Ps, 34/35) ; le Serviteur souffrant (Isaïe, 52 et 53) ; "*ils regarderont vers celui qu'ils ont transpercé*" (Zach, 12, 10) ;
  - \* le détail des dialogues de Pilate avec Jésus pendant la comparution, et les trois sorties de Pilate vers les Autorités du Judaïsme ;

---

<sup>3</sup> selon la gématrie hébraïque (exégèse numérique).

- \* le dallage (*lithostrotos*), dans la résidence de Pilate (Gabbatha) où Jésus a été flagellé ;
- \* la présentation de Jésus au dehors (assis sur le siège du Juge ?), après la flagellation : "*Voici l'Homme*" ;
- \* l'écriteau trilingue désignant le "*roi des Juifs*" (en hébreu, latin et grec) ;
- \* l'instruction donnée sur la croix par Jésus à sa Mère et au "*disciple*", instruction mise en œuvre immédiatement : "*Il la prit chez lui dès cette heure-là*" ;
- \* les sept paroles de Jésus sur la croix ;
- \* la Tunique tirée au sort sans la partager (les autres vêtements ayant été partagés en quatre parts) ;
- \* le coup de lance romaine donné au cadavre de Jésus, qui a laissé couler "*du sang et de l'eau*", comme on peut parfaitement le voir sur le Linceul de Turin ;
- \* le fait que Joseph d'Arimatee (qui a demandé à Pilate d'enlever le corps de Jésus) était un disciple caché, par crainte des Juifs ;
- \* la présence de Nicodème, "*celui qui était venu vers lui, de nuit une première fois*", apportant un mélange de myrrhe et d'aloès ;
- \* le détail des événements du dimanche matin, lorsque Marie de Magdala constate que la pierre fermant le tombeau est enlevée, et court trouver Pierre et "*l'autre disciple*" : Pierre et "*le disciple*" courent ; "*le disciple*" arrive le premier, il entre après Pierre, il "*observe les linges retombés et le suaire qui avait entouré sa tête toujours en forme de rond. Il vit et il crut...*".
- \* le retour des disciples chez eux, Pierre ayant vu sans croire : "*ils n'avaient pas encore compris l'Écriture selon laquelle Jésus devait se relever d'entre les morts*" ;
- \* l'apparition de Jésus qui dit à Marie de Magdala (revenue près du tombeau) : "*Ne me retiens pas encore, car je ne suis pas monté vers le Père*" (*Noli me tangere*).

## 7- Pourquoi "*le disciple*" cache-t-il son identité ?

- "*Prêtre*" du Temple, membre du groupe des Sadducéens, il ne prend pas le risque d'être condamné comme Jésus.
- Il rédige à l'époque où Saul de Tarse "*ravageait l'Église, pénétrait dans les maisons, en arrachait hommes et femmes et les faisait jeter en prison*" (Ac 8, 3).

- Il écrit pendant que les Autorités du Judaïsme interdisent d'évoquer le Nom de Jésus (Actes ch. 3, 4, 5, 7, 8).
- Il présente Jésus comme Le Fils Unique de Dieu, blasphème méritant condamnation et lapidation.

## 8- Les lettres de Jean

- Jean a écrit sept lettres pour la diaspora de l'Asie Mineure (l'actuelle Turquie). La comparaison entre ces lettres et le quatrième évangile montre qu'il s'agit bien du même rédacteur (par exemple les noms de Jésus et de YHWH sont les mêmes). Il s'y présente souvent non pas comme une communauté, mais comme un "*Presbuteros*" c'est-à-dire un presbytre, un "*Ancien*"<sup>4</sup>.
- Jean portait le souci de la conversion de ces jeunes communautés chrétiennes. Il connaissait leurs problèmes, dans le nouveau contexte d'une société proposant le succès matériel, les valeurs du monde...
- Ces lettres ont toutes le même objectif principal : faire reconnaître en Jésus le Fils du Dieu Unique, que personne n'a jamais vu ni ne peut voir. Témoignant de ce qu'il a vu, touché et contemplé au sujet de la Parole de Vie, il affirme que Yhwh est visible en Yheswah, Jeshouah.
- Il met en garde contre les Antichrists (qui nient l'Incarnation) et ceux qui demandent d'adorer les divinités humaines, tandis que "*Jésus de Nazareth se propose comme Fils du Père, libérateur*" de toute idolâtrie (cf. première lettre, écrite entre 51 et 65 ?). Et il affirme l'Incarnation de Jésus et l'Amour du Père (cf. seconde lettre).

## 9- Jean rédacteur de l'Apocalypse (Révélation de Jésus-Christ).

- Ce texte a peut-être été rédigé à Patmos.
- Jean emploie les mots, thèmes et tournures du quatrième évangile - "*j'entendis, je vis, j'ai été témoin*" - tout en utilisant le style rédactionnel dit "*apocalyptique*" de certains écrits du Judaïsme.
- Il répète les chiffres 3, 4, 7, 12, et parle de l'environnement hostile qui oblige chacun à s'engager personnellement : le relèvement (résurrection, anastasis) est une réalité en cours pour chacun dans le monde nouveau qui est en train de remplacer le monde ancien.

---

<sup>4</sup> membre de l'assemblée locale des disciples de Jésus, chargé d'un service ou ministère de la communauté, suite à un choix, confirmé par l'imposition des mains et la prière, comme les apôtres (cf. Ac 20, 17 à 38 et I Pi 5, 1ss).

- Il réaffirme que vient "*le Témoin fidèle, le Premier-né d'entre les morts, celui qui nous aime, qui a fait de nous un royaume pour Dieu son Père, celui qui est, qui était et qui vient, le maître de tout, l'alpha et l'oméga... tout œil le verra, même ceux qui l'ont transpercé*".

## 10- L'autre Jean, fils de Zébédée ?

- Les deux fils de Zébédée sont mentionnés après la Résurrection quand Pierre repart pêcher avec eux, "*deux autres disciples*" étant également présents (Jn, 21, 2 ss). Or, après cette pêche miraculeuse, "*Pierre, s'étant retourné, vit le disciple que Jésus aimait, celui qui s'est penché sur sa poitrine*".
- A propos du "*disciple*", Jésus Vivant, ressuscité, déclare alors à Pierre : "*Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?*" (Jn, 21, 21).
- Par ailleurs, les Actes parlent abondamment de Jean de Zébédée, associé à Simon Pierre (ch. 4 et 5). Ils sont convoqués devant le Sanhédrin qui leur interdit de parler de Jésus, tout en estimant que Pierre et Jean de Zébédée sont des hommes sans instruction (Ac 4, 13).
- On peut donc distinguer :
  - \* Jean de Zébédée, le pêcheur devenu apôtre, dont le frère, Jacques est tué en 43 ou 44<sup>5</sup> ;
  - \* et Jean, "*le disciple que Jésus aimait*", l'auteur du quatrième évangile, qui attribue un sens eschatologique à cette pêche miraculeuse : Jésus se préoccupe d'apaiser la faim des humains.

## 11- Une Communauté johannique a-t-elle rédigé le 4<sup>ème</sup> évangile ?

C'est tout à fait improbable. Toutefois une *Communauté johannique* (amis et proches de Jean), repérable jusqu'aux années 90-95, voire au début du second siècle, existait déjà dès les années 30, suscitée par le charisme "*du disciple*", puis par ses écrits.

## 12- Conclusion : qui était donc "*le disciple que Jésus aimait*" ?

- Il était, dans sa jeunesse, prêtre du temple de Jérusalem (*sacrificateur, hieres*), et à ce titre fils de prêtre.

---

<sup>5</sup> Selon l'historien JC Petitfils, l'apôtre Jean de Zébédée aurait également été martyrisé vers 44 (cf. *Cahier MNTV* n° 56).

- Il est devenu disciple de Jésus, mais en secret, sous un nom de code, "*le disciple*" ou "*le disciple que Jésus aimait*", nom qu'il s'est donné lui-même.
- Il a rédigé le quatrième évangile entre les années 30 et 50, et l'a diffusé au sein de la diaspora juive.
- Il est parti, avec "*la Mère*" de Jésus, à Ephèse, où il a été officiellement reconnu comme Ancien (presbytre).
- C'est dans ce port, principal centre culturel au cœur de la Méditerranée, qu'il a écrit ses Lettres, centrées sur Jésus.
- A Patmos (en exil ?), il a rédigé l'Apocalypse, ou Révélation, dans le style qui dévoile l'essentiel aux frères chrétiens et le cache aux non chrétiens (apocalypse = révélation de ce qui est caché).
- Il est mort très âgé (années 95/98), peut-être à Ephèse, bien après Pierre, Paul, Luc, Jacques...
- Si tel est bien "*le disciple que Jésus aimait*", son nom est **Jean**.

**Jean-Charles Thomas**

*(texte mis en forme par Pierre de Riedmatten)*

*Nota. En allant sur le site de Mgr Thomas, "Soleil et Vie"<sup>6</sup>, il est possible de lire "l'évangile selon Jean" à deux voix : selon la traduction de Mgr Thomas, et selon celle de Catherine Cheyns-Vrignaud, traductions fondées sur l'utilisation de la Bible Parser, à partir des textes en grec et en hébreu. Ce travail, en cours, durera sans doute au-delà de 2022.*

---

<sup>6</sup> Jean2019 jct.

## La fausse piste du Linceul vu par Robert de Clari

---

### *Observations de César Barta*

*A la lecture de l'article paru dans notre Cahier MNTV n° 62, sur "La fausse piste du Linceul vu par Robert de Clari", César Barta pense avoir pu induire en erreur l'historien Jean Christian Petitfils en lui transmettant une mauvaise traduction. Il apporte ici les clarifications à prendre en compte.*

En bref, l'historien Jean-Christian Petitfils soutient que le Linceul des Blachernes n'est pas le Linceul de Turin, et que ce qu'a vu Robert de Clari est une image du *Sauveur Garant*, que le chrétien Théodore donna en gage au juif Abraham. Il prend en compte une référence de mon article sur le Mandylion<sup>1</sup>, en particulier la mention d'Antoine de Novgorod sur un juif appelé Abraham et un chrétien appelé Théodore. Dans mon article, je disais qu'il faudrait approfondir cette piste, ce que j'ai fait depuis, mais mes conclusions sont différentes de celles de J.-C. Petitfils. Je crains d'avoir mal orienté M. Petitfils, et je me trouve maintenant obligé d'exposer ici ma nouvelle recherche, même très résumée.

À l'époque, j'étais parti de la traduction du témoignage du pèlerin Antoine de Novgorod fournie par Marcelle Ehrhard<sup>2</sup>. Le passage pouvait être lu comme si l'image du Sauveur était aux Blachernes. Ceci induisait à identifier le linceul vu par Robert de Clari aux Blachernes avec l'icône à l'origine de l'histoire entre Abraham et Théodore. Cette identification a été suivie par M. Petitfils.

Cependant, cette identification est maintenant presque écartable d'après les données exposées ci-dessous.

Quand Antoine était dans le complexe impérial, avant de parler de l'icône du Sauveur, il mentionne l'icône *Hodigitria* de la Vierge. Cette icône était gardée dans une église dans le "*quartier*" de Chalcoprateia, tout près de Sainte Sophie<sup>3</sup>. D'après la traduction de Mme Ehrhard, cette icône de la Vierge était transportée en procession, à travers la cité jusqu'à l'église des

---

<sup>1</sup> cf. "*Le Mandylion, le Linceul et la Sainte-Chapelle*", article paru dans le *Cahier MNTV* n° 58.

<sup>2</sup> cf. "*Le Livre du Pèlerin d'Antoine de Novgorod*" - Marcelle Ehrhard - Paris 1932, p.58.

<sup>3</sup> cf. "*Russian Pilgrims in Constantinople. Dumbarton Oaks Papers*" - George Majeska - 2002 - Vol. 56, pp. 93-108. Voir aussi "*Une Description de Constantinople dans le Tarragonensis 55*" - Krijnie N. Ciggaar - *Revue des Etudes Byzantines* n° 53 - 1995, p.136- 139.

Blachernes. Dans la phrase suivante, Antoine raconte que, "*dans la même église, se trouve l'image du Sauveur que le chrétien Théodore a prêtée au juif Abraham*". La traduction en français par Mme Ehrhard a fait penser que l'image était aux Blachernes, mais ce n'est pas la meilleure, ni la plus récente conclusion. L'expression "*dans cette même église*" est reproduite encore dans les trois paragraphes suivants. La "*même église*" abritait aussi les reliques des saints Jacques et Zacharie, des saints innocents, et les paniers de la multiplication des pains. Là aussi, il y a le tombeau de Siméon. Ces reliques ne sont jamais mentionnées dans l'église des Blachernes par d'autres pèlerins antérieurs ou postérieurs. En plus, dans le même récit, il y a, trois paragraphes plus bas, une mention spécifique de l'église des Blachernes et de ses reliques. Ceci devient incohérent si la description antérieure avait concerné l'église de Blachernes.

Le *Christ Garant* a été mentionné par d'autres pèlerins avant et après la visite d'Antoine. Aucun ne le situe aux Blachernes, comme :

- un pèlerin anglais (fin du X<sup>ème</sup> siècle) et Antoni Mercati (fin du XI<sup>ème</sup> siècle) : dans l'église du Sauveur de Chalcostrateia<sup>4</sup> ;
- Smolensk (1389-1405) : le huitième jour, ils ont adoré l'icône (lieu inconnu)<sup>5</sup> ;
- description de l'anonyme (1424-1453) : à l'est de l'église du Pantocrator<sup>6</sup>.

À cause de ces indices ou d'autres, il y a eu déjà des auteurs qui ont placé l'icône du *Christ Garant* dans le palais impérial<sup>7</sup>. P. Magdalino a fait l'étude la plus complète<sup>8</sup> en l'appelant le *Christ Antiphones* et en le situant à Chalcostrateia.

---

<sup>4</sup> cf. "*Une description de Constantinople traduite par un pèlerin anglais*" - Krijnie N. Ciggaar - REB n° 34 - 1976, pp. 211-267.

<sup>5</sup> cf. "*Itinéraires Russes en Orient*" - B. De Khitrowo - Traduction pour la Société de L'orient latin. Genève - 1889, p. 137.

<sup>6</sup> B. De Khitrowo, p. 233.

<sup>7</sup> cf. "*Le Linceul de Turin, du Mythe du suaire du Christ à la Vérité historique*" - Sébastien Cataldo - 2018. pp. 241-242 : "... une image du Christ se trouve dans la chapelle impériale du Palais d'Or : dans cette même chapelle est l'image du Sauveur, que Théodore le chrétien confia au juif Abraham". Voir aussi J. Márquez Gémar, "*Peregrinos Rusos en los siglos XII-XVI, Contexto histórico y anotaciones*" : les paniers du pain vus par Antoine se trouvaient dans l'église Saint Michel (Nea Ekklesia).

<sup>8</sup> cf. "*Aetos. Studies in honour of Cyril Mango*" - Constantinopolitana, in I. Ševčenko/I. Hutter (Hrsg) - P. Magdalino - Stuttgart 1998, pp. 224-227- présenté le 14 avril 1998.

Pour tout clarifier, il y a heureusement une nouvelle édition du vieux texte russe d'Antoine qui comprend une traduction en allemand<sup>9</sup>. L'auteur, Anna Jouravel, place l'image du *Christ Garant* à Chalcostrateia. Elle m'a précisé très gentiment les raisons qu'elle apporte dans son article. Elle a utilisé plusieurs manuscrits de l'ancien russe alors que les traductions précédentes n'avaient utilisé qu'un seul manuscrit. Elle a trouvé une confusion dans l'ordre des feuilles à certains endroits et, dans la partie qui nous intéresse, une feuille est même probablement tombée. Il y a un vide juste après le début de la phrase qui nous intéresse dont la traduction la plus correcte doit être "*là encore*" et non "*dans la même église*". Elle m'a avoué que j'avais choisi le passage du texte probablement le plus difficile. Mais, finalement, avec plus de sources que jamais utilisées, elle soutient que l'image du *Christ Garant* était à l'église de Chalcostrateia. Ceci s'accorde avec tous les autres indices.

Je suis d'accord avec M. Petitfils sur le fait que le linceul vu aux Blachernes par Robert de Clari ne doit pas être identifié avec le Mandylion. Il en trouve des raisons comme je les avais trouvées. Mais, ma conclusion est que le Linceul des Blachernes est celui qui s'accorde le mieux avec le Linceul du Christ utilisé pour son ensevelissement. L'expression : "*Le Sydoine dont fut enveloppé Notre-Seigneur qui, tous les vendredis, se dressait tout droit, si bien qu'on pouvait y voir distinctement la figure de Notre-Seigneur*", s'accorde mieux qu'aucune autre avec le linceul du Christ au sépulcre et avec le linceul de Turin. En plus, la description de Robert de Clari n'a rien à voir avec la légende du *Christ Garant*. Celui-ci est resté à Constantinople après la chute de la ville, comme M. Petitfils l'avait indiqué, et le linceul des Blachernes a disparu. Une fois écarté l'identification entre linceul des Blachernes et le *Christ Garant*, il ne reste plus qu'à réexaminer l'identification du Mandylion avec le Linceul de Turin.

**César Barta**

---

<sup>9</sup> cf. "*Die Kniga palomnik des Antonij von Nongorod*" - Anna Jouravel - Wiesbaden - *Imagines medii Aevi* n° 47 - 2019.

## Réponse à l'article de César Barta

---

*par Jean-Christian Petitfils*

Les observations de César Barta ont l'avantage de rouvrir le débat sur le "*sydoine*" vu à Constantinople en 1203 par le chevalier picard Robert de Clari. Un débat qui, à mon avis, est de la plus haute importance pour l'histoire du Saint Suaire de Turin. En effet, l'assimilation, généralement admise par les historiens, entre la relique (ou prétendue relique) présentée publiquement chaque vendredi à la dévotion des fidèles dans l'église Sainte-Marie des Blachernes et celle conservée aujourd'hui à Turin a été le point de départ de la plupart des hypothèses destinées à combler le "*trou historique*" allant de 1204, date du sac de Constantinople, à 1356, date des premières ostensions du Linceul au village de Lirey en Champagne, par Geoffroy de Charny.

M'appuyant sur la traduction du récit d'Antoine de Novgorod, établie en 1932 par Marcelle Ehrhard, j'ai supposé que le linceul vu par Robert de Clari pouvait être "*l'image du Sauveur que le chrétien Théodore donna en gage au juif Abraham*" (une pieuse légende ayant cours alors à Constantinople). Contestant cette traduction, César Barta estime, à partir de plusieurs indices, que l'image en question aurait été plutôt conservée dans une église du "*quartier*" de Chalcoprateia. Les preuves ne sont pas décisives, mais admettons-le. Les divers récits des pèlerins montrent la multiplicité des icônes ou portraits du Christ figurant dans nombre d'églises de la ville avant le sac de la ville par les Ottomans en 1453.

En revanche, je persiste à penser, contrairement à l'opinion de notre ami, que le "*sydoine de notre Sire*", qui "*chaque vendredi se dressait tout droit*" aux Blachernes, n'était qu'une copie (probablement de la seule face ventrale) du linceul venu d'Edesse en août 944. Il n'avait rien à voir avec cette précieuse relique, secrètement et soigneusement conservée dans l'église de la Mère-de-Dieu du Pharos, à l'intérieur de l'enceinte du palais impérial, relique que l'on ne montrait qu'à de très rares visiteurs de marque et que l'on n'avait plus déplacée depuis l'hiver de 1036-1037.

Robert de Clari faisait lui-même d'ailleurs la distinction, dans son texte, entre la "*relique*" des Blachernes et la "*tuile*" et la "*toile*" conservées dans les

*"deux riches vaisseaux d'or qui pendaient au milieu de la chapelle (du Pharos), attachés par des chaînes d'argent".*

Je renvoie donc aux arguments développés dans mon article, publié dans le *Cahier MNTV* n° 62, montrant notamment que les fragiles autorités byzantines n'auraient jamais pris le risque de sortir l'image acheiropoiète d'Edesse de son reliquaire et de l'exposer sans escortes ni précautions aux Blachernes, au moment où, tout près de là, à la Corne d'Or, stationnaient les inquiétantes troupes franques de la IV<sup>ème</sup> croisade. D'un texte de Nicolas Mézarites, l'ancien gardien des reliques impériales, il résulte du reste que les *"linges et les suaires"* se trouvaient toujours à Constantinople en 1207. Ils avaient donc échappé au pillage.

Bref, la seule piste crédible aujourd'hui permettant d'expliquer la présence du Linceul en France en 1356 reste celle de sa cession en 1241 avec un second lot de reliques, par l'empereur Baudouin II de Courtenay à Louis IX, en sus de la Sainte Couronne ; puis de sa remise ultérieure, très vraisemblablement en septembre 1347, par Philippe VI de Valois à son valeureux porte-étendard Geoffroy de Charny<sup>1</sup>.

**Jean-Christian Petitfils**



**Assemblée Générale MNTV**  
**Mardi 9 mars 2021**  
**Ste-Félicité - Paris 15<sup>ème</sup>**  
**Conférence de Tristan Casabianca**

---

<sup>1</sup> cf. *"La fin du trou historique ? Remise du Linceul par Philippe VI de Valois à Geoffroy de Charny à Amiens à la mi-septembre 1347"* - *Cahier MNTV* n°61.

## Présence d'Othon de La Roche dans l'histoire du Linceul

---

*par Laurent Bouzoud*

*A partir de son livre sur l'hypothèse du transfert du Linceul depuis le Péloponnèse vers Lirey<sup>1</sup>, Laurent Bouzoud déduit le rôle effectif d'Othon de la Roche dans l'histoire du Linceul de Turin, qu'il ne faut pas confondre avec le Suaire de Besançon, appelé ici le Suaire.*

### I- Fragilité des preuves du rôle joué par Othon

Les scénarios destinés à combler *le trou historique* du Linceul, jusqu'à sa réapparition à Lirey, près de Troyes, vers 1354<sup>2</sup>, peuvent être regroupés en deux ensembles :

- ceux dont le point de départ est le passage du Linceul entre les mains du croisé franc-comtois Othon de La Roche, à Constantinople, en 1204, dans des circonstances qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous ;
- et ceux dont les auteurs contestent ce passage ou ignorent simplement le nom d'Othon.

Cette contestation est tout à fait justifiée par la forme objectivement suspecte sous laquelle l'arrivée du Linceul entre les mains d'Othon nous est parvenue : il a fallu plus de cinq siècles pour que cette information soit mise pour la première fois par écrit, noyée dans un récit soutenu par des preuves qui ne sont pas probantes, et attaché à une relique qui n'est pas le Linceul, fausse de surcroît.

Il est presque miraculeux que le Linceul soit parvenu jusqu'à nous, intact. Il est tout aussi étonnant, et même plus, que le rôle joué par Othon dans son histoire soit également parvenu jusqu'à nous, car cette information n'a cheminé, en suivant l'itinéraire mouvementé du Linceul, que pendant les premiers siècles qui ont suivi.

### II- Transmission orale de l'histoire ancienne du Linceul

Le récit de l'arrivée du Linceul entre les mains d'Othon de La Roche à Constantinople, en 1204, est d'abord transmis oralement par l'intermédiaire de la suite des ducs d'Athènes, puis de Jeanne de

---

<sup>1</sup> cf. "Le Clan des Achéïens et l'histoire du Linceul de Turin" - Laurent Bouzoud - autoédition, mars 2020.

<sup>2</sup> Ibidem, pp. : 183-185 et 189 : les premières ostensions ont sans doute eu lieu à la fin de l'année 1354.

Châtillon, veuve du dernier duc, puis de Mahaut de Hainaut (qui avait déjà l'information puisqu'elle était veuve du duc précédent), et enfin de Jean et Geoffroy de Charny<sup>3</sup>.

La transmission orale se poursuit en France via Jeanne de Vergy, épouse de Geoffroy, son fils Geoffroy II, et Marguerite sa petite fille, épouse d'Humbert de Villersexel<sup>4</sup>.

Nous ignorons les circonstances dans lesquelles le Linceul est parvenu entre les mains d'Othon de La Roche, mais elles sont sans doute assez troubles pour que Geoffroy de Charny et son fils Geoffroy II, qui les connaissaient probablement, cachent son histoire ancienne lors de leurs tentatives d'ostensions, vers 1354 et en 1389 : c'est une des causes de l'échec de ces tentatives.

Vers 1420, après avoir emporté le Linceul à Saint-Hippolyte, dans l'actuel département du Doubs, Humbert de Villersexel décide, à l'instigation de Marguerite de Charny, de rompre avec la tradition du secret suivie par le grand-père et le père de sa femme. Il invente des circonstances honorables pour l'arrivée du Linceul entre les mains d'Othon, à Constantinople : il l'aurait reçu des "*princes croisés*" lors du partage des reliques de la ville<sup>5</sup>.

Il invente aussi ce qui deviendra une légende, selon laquelle le Linceul a été envoyé par Othon à son père, Ponce de La Roche, en Franche-Comté. Et il se présente lui-même, descendant des comtes de La Roche-en-Montagne, comme *comte de La Roche-sur-l'Ognon*... Cette fausse identité, usurpée d'un parent des seigneurs de La Roche-sur-l'Ognon, berceau de famille des ducs d'Athènes, lui permet de justifier l'appartenance du Linceul à sa famille : il l'aurait reçu par héritage.

Cette légende se propage rapidement en Franche-Comté, dans la région de Saint-Hippolyte et jusqu'à Besançon.

La mort sans descendance d'Humbert de Villersexel, et la personnalité atypique de l'héritier qu'il a choisi<sup>6</sup>, conduisent Marguerite de Charny à rechercher pour le Linceul des protecteurs hors du cercle familial. En

---

<sup>3</sup> cf. "*Le Clan des Achaïens*", deuxième édition (2020) ; voir également le *Cabier* MNTV n° 55, (décembre 2016). La première partie de cette étude, "*Le Linceul entre Grèce et France (1204-1317)*", a été éditée en 2015 par Laurent Bouzoud, et résumée dans le *Cabier* MNTV n° 52-53.

<sup>4</sup> Ibidem.

<sup>5</sup> Cette circonstance, si elle avait été réelle, aurait certainement laissé des traces dans l'Histoire.

<sup>6</sup> François de La Palud.

1453, elle les trouve en la personne du duc Louis de Savoie et d'Anne de Lusignan, sa femme.

Marguerite leur a probablement transmis l'histoire vraie des origines anciennes du Linceul, et ceux-ci ne cachent pas que c'est elle qui le leur a remis. Mais un héritier du duc, peut être son fils Amédée IX, constatant l'échec des Charny dans leurs tentatives de réhabilitation du Linceul, abandonne ce récit véridique, et invente une nouvelle version qui lui donne une origine légendaire : son passage par Rhodes, ou sa transmission par l'héritage de Charlotte de Lusignan, épouse d'un fils du duc Louis. La légende inventée par Humbert de Villersexel devenue tradition orale, bien répandue en Franche-Comté, se trouve donc orpheline : elle n'est plus attachée au Linceul.

Au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, les ducs de Savoie reprennent les ostensions, à Chambéry, sous le couvert de l'origine légendaire inventée par un de leurs ancêtres. La rumeur de la grande vénération dont il est l'objet se répand jusqu'à Besançon, où il inspire aux chanoines de la cathédrale Saint Etienne l'idée du faux Suaire, qui voit le jour vers 1515.

### III- Impact du Suaire de Besançon sur l'histoire du Linceul

Après quelques tentatives infructueuses d'explication de l'histoire ancienne de *leur* Suaire par un trajet direct du Moyen-Orient à Besançon, les chanoines récupèrent à leur profit la tradition orale créée par Humbert de Villersexel au sujet du Linceul, tradition devenue orpheline. Ils inventent pour la compléter deux nouveaux dons : par Ponce de La Roche à l'archevêque de Besançon, puis par celui-ci à la cathédrale de la ville. Et ils attribuent l'ensemble à *leur* Suaire.

Deux cents ans plus tard, cette légende est mise par écrit par le Jésuite bisontin Pierre-Joseph Dunod dans une *Dissertation pour l'authenticité du Suaire de Besançon*<sup>7</sup>, première source écrite mentionnant un rôle joué par Othon de La Roche dans l'histoire... du Suaire de Besançon - et non du Linceul : "*Les princes et les seigneurs de l'armée Croisée, s'étant réservé et partagé les principales reliques, le Saint-Suaire tomba en partage à Othon de La Roche, duc d'Athènes et de Thèbes, qui l'envoya au comté de Bourgogne à Pontius [Ponce] de La Roche, son père...*". Il cite des preuves qui n'en sont pas : il semble

---

<sup>7</sup> cf. manuscrit 826 de la Bibliothèque municipale de Besançon, anonyme, mais qui peut être attribué sans ambiguïté à P.- J. Dunod ; et non daté, mais dont la rédaction peut être située précisément en 1714.

s'être surtout inspiré de la tradition orale créée par Humbert de Villersexel, récupérée par les chanoines de Besançon.

Quelques dizaines d'années plus tard, son petit-neveu François-Ignace Dunod de Charnage reprend, dans son *Histoire de Besançon*, la théorie manuscrite de son grand-oncle, sans le nommer, en la déformant légèrement : "... *Othon se distingua si fort, qu'il fut récompensé de ses services par le don des Principautés d'Athènes et de Thèbes... Les Princes croisés lui laissèrent une des plus belles reliques qui fût à Constantinople*"<sup>8</sup>. Il assure ainsi la large diffusion du récit<sup>9</sup> qui a influencé les sindonologues jusqu'à nos jours, comme on va le voir.

Pour la petite histoire, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, le Bénédictin Dom François Chamard met un comble à la confusion, en complétant les deux légendes précédentes par un véritable roman<sup>10</sup>, et en réattribuant tout l'ensemble au Linceul<sup>11</sup>.

#### IV- Evolution récente des scénarios et des connaissances

Le flou au sujet du sort du Linceul après sa disparition de Constantinople a pour conséquence la naissance, dans le quatrième quart du XX<sup>ème</sup> siècle, de trois nouveaux scénarios dont Othon de La Roche est absent<sup>12</sup>.

Mais à la même époque, on découvre une lettre adressée au pape en 1205 par Théodore Ange Comnène dans laquelle l'auteur, neveu d'un empereur de Constantinople défunt, affirme que le Linceul est à Athènes<sup>13</sup>. Or Othon de La Roche est devenu seigneur (*megaskyr*)

---

<sup>8</sup> cf. "*Histoire de l'Eglise, ville et diocèse de Besançon*" - F.- I. Dunod de Charnage - Besançon 1750, tome I, p. 408.

<sup>9</sup> cf. "*Le manuscrit 826 de la Bibliothèque municipale de Besançon*" - G.-M. Zaccone - Actes du III<sup>ème</sup> Symposium du CIELT, Nice 1997, p. 216 : "*C'est surtout à lui [F.-I. Dunod de Charnage] que l'on pense quand on cite Othon de La Roche dans l'histoire du Suaire*".

<sup>10</sup> Un de ses contemporains, le chanoine Ulysse Chevalier, écrira sévèrement à son sujet : "*On n'est pas habitué à rencontrer des bénédictins parmi les romanciers : ce phénomène semble pourtant s'être produit...*".

<sup>11</sup> cf. "*Le linceul du Christ, étude critique et historique*" - Dom F. Chamard - Paris 1902.

<sup>12</sup> cf. 1) "*Le passage par Smyrne*" - Père P. de Gail - 1974 ;  
2) "*Les Templiers*" - 1978 - I. Wilson, soutenu par B. Frale ;  
3) "*Le passage par la Sainte Chapelle de Paris*" - 1991 et 1998, H. Leynen et le Père A.-M. Dubarle, soutenus par le Dr M. Latendresse et plus récemment par l'historien J.-C. Petitfils.

<sup>13</sup> Lettre découverte par Pasquale Rinaldi, adressée en 1205 par Théodore Ange Comnène au pape Innocent III. L'authenticité de cette lettre a été contestée, mais cette contestation a été

d'Athènes cette année-là<sup>14</sup>. Incontestablement, le Linceul s'y trouve donc entre ses mains, ce qui confirme comme un fait historique l'arrivée du Linceul entre ses mains un an plus tôt, à Constantinople.

En 1997, le sindonologue italien Gian Maria Zaccone, après avoir rappelé ce fait, explique dans un commentaire du manuscrit de P.-J. Dunod<sup>15</sup> que "*les notices historiques relatives au Suaire de Besançon peuvent aussi être utilisées pour le Linceul de Turin... On ne peut exclure qu'on ait appliqué des données concernant notre Linceul à celui de Besançon*".

Son intuition était bonne, comme on vient de le voir.

Pourtant, en 2015, l'historien italien Andrea Nicolotti et le Dr Mario Latendresse, chercheur en Californie, publient simultanément et séparément deux transcriptions commentées du manuscrit de la "*Dissertation pour l'authenticité du Suaire de Besançon*". Ils constatent l'un et l'autre<sup>16</sup>, à juste titre, que les preuves avancées par l'auteur ne sont pas des preuves, et ils en déduisent tout à fait logiquement que le récit de l'histoire ancienne du Suaire est sans fondement - c'est d'ailleurs bien évident puisqu'il s'agit d'une copie du XVI<sup>ème</sup> siècle. Mais, selon une logique étonnante, ils tirent de ces constats qui concernent le Suaire de Besançon des conclusions au sujet du Linceul de Turin...

Le Dr Mario Latendresse, grand *supporter* du passage du Linceul par la Sainte-Chapelle, en déduit qu'il n'est jamais entré dans les mains d'Othon de La Roche. Andrea Nicolotti, grand détracteur de l'authenticité du Linceul, va plus loin : selon lui, l'absence d'histoire ancienne du Suaire confirme que le Linceul est un faux du Moyen-Age. Ils rejettent donc l'un et l'autre le passage du Linceul entre les mains d'Othon de La Roche.

C'est ce qui s'appelle *jeter le bébé avec l'eau du bain* : le fait que les preuves d'une suite d'évènements ne soient pas valides ne permet pas de conclure qu'un de ces évènements ne s'est pas produit.

Dans ce cas, cet évènement est le premier dans l'ordre chronologique : le *bébé* est le fait historique de l'arrivée du Linceul entre les mains d'Othon de La Roche. *L'eau du bain*, c'est l'ensemble des légendes

---

brillamment réfutée par Barbara Frale : cf la synthèse faite par P. de Riedmatten, *Cahier MNTV* n° 55, décembre 2016.

<sup>14</sup> cf. la *Chronique* du moine Aubry de Trois Fontaines pour l'année 1205.

<sup>15</sup> G.-M. Zaccone, ouvrage cité, pp. 211-218.

<sup>16</sup> cf. article de Mario Latendresse dans le *Cahier MNTV* n° 55.

inventées par Humbert de Villersexel au sujet du Linceul, et par les chanoines de Besançon au sujet du Suaire.

Ces tentatives de démonstration de l'absence d'Othon dans l'histoire ancienne du Linceul ne sont donc pas valides.

## **V- Conclusion**

Othon de La Roche est entré dans l'histoire du Linceul à Constantinople, en 1204.

Cette information, d'abord transmise par oral pendant deux siècles, en Grèce puis en France, a ensuite été amalgamée à un récit inventé, diffusé pendant un siècle en Franche-Comté sous la forme d'une tradition orale. Complétée par un autre récit inventé, cette tradition a été attachée à une fausse relique et diffusée à nouveau oralement pendant deux siècles, avant d'être mise par écrit sous la forme que nous connaissons.

Par une lente torsion dans le temps, pendant cinq siècles, l'histoire du faux Suaire de Besançon s'est donc substituée progressivement au début de celle du Linceul de Turin.

Mais quand on démonte le mécanisme qui a produit ce résultat, en débarrassant le récit qui nous est parvenu de ses ajouts inventés, on retrouve l'information d'origine : en 1204, Othon de La Roche a succédé aux empereurs de Constantinople dans leur rôle de gardiens du Linceul. L'authenticité de cette information est établie par la lettre adressée au pape en 1205. Elle est soutenue par un indice fort, l'usurpation d'identité d'Humbert de Villersexel, qui a cherché à se présenter comme un descendant d'Othon.

Les scénarios modernes, proposés dans les années 1970-1990 pour combler le *trou historique*, qui ignorent ce fait historique, ne semblent donc pas pouvoir être retenus.

*Laurent Bouzoud*

## L'Homme du Linceul avait-il les bras trop longs ?

---

*par le Dr Louis Cador*

En Janvier 2019, l'information d'une nouvelle *avancée scientifique* sur le Linceul de Turin a été relayée par les médias italiens<sup>1</sup> sous un titre variant autour du thème : "*L'homme du Linceul a été réellement crucifié*". Ce travail, réalisé conjointement par Filippo Marchisio, chef de service de radiologie à l'hôpital de Rivoli et Pier-Luigi Baima Bollone, professeur de médecine légale à l'université de Turin et sindonologue réputé<sup>2</sup>, a consisté à comparer, en taille réelle, l'empreinte du Linceul avec l'image produite par le scanner 3D<sup>3</sup> d'un homme athlétique de 32 ans. La mise en évidence, sur le Linceul, de la différence de longueur des deux bras (le bras droit apparaissant plus long de 6 cm que le bras gauche) a conduit les auteurs à supposer l'existence, à droite, soit d'une fracture du coude, soit d'une luxation de l'épaule. Cette différence pourrait également, selon eux, être liée à la flexion forcée des bras, nécessaire pour surmonter la rigidité cadavérique au moment de l'inhumation. Ils ont utilisé également cette silhouette pour localiser, "*sans la subjectivité des créations artistiques*", le point de pénétration de la lance dans le côté. A partir de l'aspect "*absolument réaliste*" des taches sanguines (notamment la collecte du sang issu de la cavité pleurale) et du décalage anormal des épaules par rapport aux mains, ils ont déduit, que l'Homme du Linceul a bien été crucifié. Cela discréditait à nouveau l'hypothèse d'un faux du Moyen Age émise en 1988 lors du test au C14.

Deux séries de remarques viennent cependant à l'esprit :

- l'allongement relatif du bras droit est connu de longue date<sup>4</sup> et ne saurait être expliqué par une fracture, cause de raccourcissement, ni une luxation d'épaule qui interdirait de rapprocher le coude du corps ;

---

<sup>1</sup> La Stampa (2 janvier), Moleventiquattro (2 janvier), Vnews (3 janvier), La Bussola Quotidiana (4 janvier), Livesitenews (11 janvier), Aleteia Italie (24 Avril)...

<sup>2</sup> PL Baima Bollone est directeur du Centre international de sindonologie de Turin.

<sup>3</sup> ou TAC : Tomographie Axiale Computérisée. La superposition de l'image tridimensionnelle du volontaire avec celle du Linceul permet de reproduire l'image des parties non visibles depuis l'incendie de Chambéry en 1532.

<sup>4</sup> En supposant un geste naturel d'application du Linceul contre la poitrine lors de l'ensevelissement, Antoine Legrand en proposait dès 1939, une explication simple, reprise par P. Barbet, répondant à la fois à l'excessive longueur apparente de l'humérus droit et à la

- la détermination du point d'entrée de la lance à partir des repères anatomiques directement lisibles sur le Linceul, telle que l'a réalisée Pierre Barbet<sup>5</sup>, semble beaucoup plus rigoureuse que la mise en relation de l'empreinte avec un modèle humain choisi de manière toute théorique.

Mais cette "*nouvelle*", rapportée très succinctement en 2019 et uniquement par la Presse, aurait dû faire l'objet d'une publication scientifique peu après. Il aurait alors été intéressant de connaître le détail de la procédure utilisée pour argumenter autour de lésions supposées du squelette, et pour appréhender ce que cette nouvelle approche apporterait sur notre connaissance du Linceul. Les auteurs cités plus haut ont-ils trouvé leur argumentaire trop insuffisant ?

Selon F. Marchisio, "*Più la si studia e più riserva sorprese*" - Plus vous l'étudiez et plus il vous réserve de surprises.

*Dr Louis Cador*



---

présence de la tache sanguine du flanc qui n'aurait pas dû spontanément rencontrer le tissu du Linceul - cf. "*Le Linceul de Turin*", DDB, 1980, p. 186-187.

<sup>5</sup> cf. "*La Passion de Jésus-Christ selon le Chirurgien*" - Mediaspaul, 15<sup>ème</sup> éd. en 2011, p. 176 ss.

## Comparaison entre le Linceul et un buste en verre dépoli

---

*par Hugh Duncan*

*Cet article est paru récemment dans la revue anglaise BSTS<sup>1</sup>, avec laquelle MNTV a établi des échanges<sup>2</sup>. Hugh Duncan, correspondant de cette revue, est professeur de physique à Nice.*

Dans l'article sur l'*Action Man* et le Linceul<sup>3</sup>, j'avais comparé l'image formée sur une feuille photographique, enroulée autour d'une poupée *Action Man* brillante et peinte de façon lumineuse, avec celle du Linceul de Turin. J'avais découvert qu'elle partageait certaines des caractéristiques du négatif photographique et des propriétés 3D de l'image du Suaire. Cela suggérait que l'image du Linceul de Turin pourrait avoir été formée d'une manière similaire : des radiations d'une certaine sorte quittant la surface du corps humain enveloppé dans le tissu, et interagissant alors, bien que faiblement, avec le tissu lui-même. Un article récent<sup>4</sup> sur l'état actuel des théories de formation de l'image dit :

*"L'image a été formée par les dommages causés par les radiations aux molécules du tissu. Ce rayonnement, par son intensité et sa direction, transportait l'information du corps vers le tissu, ce qui était nécessaire pour former l'image. Ainsi, ce rayonnement provenait du corps, mais il n'a peut-être pas été émis uniquement par la surface du corps. Il est plus probable qu'il ait été émis de l'intérieur du corps, alors qu'il était enveloppé dans le Suaire, puisque les os (dents, os des mains, etc.) sont apparemment visibles sur l'image, comme sur une radiographie... La présence d'images de face et de dos sans images latérales s'explique plus facilement par le fait que le rayonnement, lorsqu'il a été émis par le corps, a été collimaté verticalement de haut en bas<sup>5</sup>. La cause principale de la décoloration des fibres est très probablement constituée par les particules chargées qui, lorsqu'elles se sont déposées sur le tissu, ont produit des décharges d'électricité statique à partir des fibres supérieures faisant face au corps pour*

---

<sup>1</sup> "The Frosted Glass Bust and The Shroud" - BSTS n° 90 - décembre 2019 - traduction P. de Riedmatten.

<sup>2</sup> Certains de nos articles ont été traduits en anglais pour cette revue : MNTV n° 36, "La Sainte Face de Laon" ; n° 45, "Le Rétable de Boulbon" ; n° 58, "Max Frei et les Carnets d'Hitler".

<sup>3</sup> cf. "The Shroud and the Action Man" - Hugh Duncan - BSTS n° 78 - décembre 2013.

<sup>4</sup> cf. "Status of Research on the Turin Shroud", par Robert A. Rucker.

<sup>5</sup> cf. "Summary of Scientific Research on the Shroud of Turin", Robert. A. Rucker - 14 novembre 2018.

*décolorer les fibres par chauffage électrique et/ou éventuellement par production d'ozoné<sup>6</sup>. Des expériences ont montré que la lumière ultraviolette<sup>7</sup>, la lumière infrarouge<sup>8</sup> et les protons<sup>9</sup> peuvent décolorer les fibres du lin".*

Dans la conclusion de l'article sur *Action Man*, j'avais suggéré que les résultats pourraient être plus probants en utilisant une statue en verre dépoli, éclairée de l'intérieur et enveloppée de la même façon à l'intérieur d'une feuille de papier photographique.

Le but de cet article est de poursuivre et d'explorer cette idée.

J'ai acheté un buste de Jésus en verre dépoli (fig. 1). La tête mesure environ 4 cm, du menton au sommet (1,6 pouces). La base de la statue était la seule partie qui n'était pas dépolie. J'ai réutilisé ma vieille chambre noire chimique qui n'avait pas vu la lumière rouge depuis près de dix ans. Étrangement, les produits chimiques, qui restaient de cette époque et qui devaient être vendus en septembre 2013, fonctionnaient encore parfaitement ! La providence divine ?

Au départ, je voulais que la source de lumière brille de l'intérieur de la statue de verre, mais je n'allais pas risquer de percer un trou dans l'axe de la statue. J'ai essayé de l'éclairer par en dessous, à travers la base non dépolie, mais la lumière ne pouvait pas atteindre très bien tous les traits du visage. Alors, j'ai essayé plutôt d'éclairer l'arrière de la tête de la statue (fig. 2). Une vue latérale du buste est présentée à la figure 3.

Après plusieurs tentatives, j'ai mis une boîte en carton dans la chambre noire elle-même, pour servir de support au papier photographique (vue de dessus, fig. 4).

Au milieu d'un côté de la boîte en carton, j'ai placé un écran de papier-calque de 5 x 6 cm, et j'ai mis le buste à l'intérieur de la boîte de manière à ce que le bout du nez soit contre cet écran. Bien sûr, cela a déformé l'écran, de sorte qu'il avait un peu la forme d'un tissu qui aurait été posé d'en haut sur une face horizontale qui regardait vers le haut, comme cela aurait pu être le cas pour l'Homme du Suaire (voir le schéma latéral du

---

<sup>6</sup> cf. "*Image Formation on the Shroud of Turin*", Robert. A. Rucker - 14 juillet 2019.

<sup>7</sup> cf. "*How to make a Shroud Image with a soldering iron*" - BSTS n° 79 - juin 2014.

<sup>8</sup> cf. "*2D Reproduction of the Face on the Turin Shroud by Infrared Femtosecond Pulse Laser Processing*", C. Donnet, J. Granier, G. Verge, Y. Bleu, S. Reynaud, et F. Vocanson - Applied Optics, 20 mars 2019.

<sup>9</sup> cf. "*Image Formation by Protons*", Arthur C Lind - Exposé présenté à la Conférence Internationale sur le Linceul de Turin, à Pasco (Etat de Washington), du 19 au 22 juillet 2017.

dispositif expérimental, fig. 5). Dans le côté opposé de la boîte, j'ai découpé un trou de taille similaire, par lequel la lumière du jour ordinaire pouvait entrer. La lumière du jour a été utilisée pour rétro-éclairer le buste dépoli, et une image "*positive*" s'est formée sur l'écran de papier calque (fig. 6). Notez qu'elle ressemble un peu à la face éclairée du buste (fig. 2), mais légèrement floue, car la majeure partie de la face n'est pas en contact avec le papier-calque et la lumière est donc plus diffusée. Notez que le front est clairement la partie la plus lumineuse de l'image, tout comme le bout du nez.

J'ai demandé à Hugh Farey<sup>10</sup> s'il pouvait faire un négatif de cette image et sa tentative est illustrée à la figure 7. Comme l'image originale était positive, l'image négative n'était pas vraiment une surprise. J'ai ensuite demandé à Hugh s'il pouvait faire le test 3D sur cette image, comme il l'avait fait précédemment sur les images dites *Action Man* et *Soldering Iron*. Son résultat est présenté à la figure 8, et il semble bien montrer certaines propriétés 3D similaires à l'image du Linceul de Turin. Si l'image 3D à partir du négatif semble être légèrement inclinée d'un côté, c'est parce que je n'avais pas positionné le buste original parallèlement à l'écran. De plus, le visage autour du nez semble être déprimé, comme si le nez avait été enfoncé, un peu comme une bosse que l'on pourrait faire en creux dans une balle de ping-pong. On a remarqué que, bien que la statue ait une surface dépolie, elle n'était pas entièrement translucide et conservait une certaine orientation : le centre du faisceau lumineux était dirigé vers le front, d'où la partie du visage qui recevait plus de lumière. J'ai également remarqué qu'en inclinant le buste vers l'avant ou vers l'arrière, je pouvais avoir plus de contact avec le menton et moins avec le front ou vice versa ; et cette variation affectait également la densité de la luminosité sur l'ensemble de l'image.

## L'image photographique

Il était maintenant possible de faire le vrai test. Avec cette expérience exploratoire, je voulais voir si l'image formée sur une feuille photographique placée devant le visage d'une statue de verre dépoli rétro-éclairée partagerait les propriétés négatives et 3D du Suaire de Turin. Ce que j'avais fait ci-dessus, c'était de photographier directement l'image projetée sur un écran translucide. Maintenant, j'ai remplacé

---

<sup>10</sup> professeur de chimie à Londres.

l'écran de papier calque par une feuille de papier photographique (le tout sous une lumière rouge dans la chambre noire, bien sûr). J'ai placé la statue avec le nez poussé contre la feuille photographique, puis j'ai éclairé la statue par derrière, à l'aide d'une de ces LED bleu/blanc très lumineuses, pendant environ 10 s, à une distance de 20 cm de la statue. J'ai ensuite développé le papier, à l'ancienne, de manière chimique. Sur le papier photographique, où la lumière réagit, le papier est assombri, on obtient donc un négatif de ce procédé (fig. 9). En théorie, il aurait dû ressembler au négatif de la figure 7 et c'est le cas, mais il est un peu plus flou et le nez pointe maintenant plus vers l'avant qu'auparavant. Le résultat de la figure 9 est le meilleur d'une dizaine de tentatives !

Une fois de plus, j'ai demandé à Hugh Farey de faire un négatif de cette image négative et le résultat est montré dans la figure 10. Elle devrait ressembler à une image positive, comme dans la figure 6, qui était l'image originale prise sur l'écran translucide, et c'est effectivement le cas, avec le flou plus important attendu.

Cette image a ensuite été soumise à un test 3D, comme le montre la figure 11. On peut voir que cette version montre une tridimensionnalité encore plus importante que la précédente. Le visage n'est pas surbaissé autour du nez, et on a l'impression qu'il est beaucoup plus convexe.

## **Conclusion**

L'image semble présenter un type de propriété photographique négative et une tridimensionnalité similaires à celles de l'image du Suaire de Turin. L'image du buste dépoli semble avoir quelque chose des propriétés de l'image du Suaire tournée vers l'avant, même si la lumière devrait partir du buste dans toutes les directions. Cela pourrait être dû à la proximité du visage avec l'écran, de sorte que le rayonnement n'a pas voyagé assez loin pour s'étendre beaucoup.

Il y a quelques limites : le papier photographique est rigide par rapport à la souplesse d'un tissu, ce qui fait qu'il ne suit pas aussi bien les contours du visage. La feuille photographique n'inclut pas les côtés de la tête. Bien que le rétro-éclairage se poursuive en grande partie vers l'avant, il serait utile de voir ce qui a pu être vu de côté. Il aurait peut-être été préférable d'obtenir un modèle de l'image du Suaire à partir d'une source de lumière située à l'intérieur de la statue de verre.

Quelle est la prochaine étape ? Une maquette complète d'une statue en verre dépoli dans la pose de l'Homme du Suaire ; et le remplacement de la feuille photographique par une feuille de matériau photosensible plus souple pourrait nous permettre de voir si ce résultat exploratoire prometteur peut être reproduit à plus grande échelle.

*Hugh Duncan*

Pour vos lectures :  
*"Le Linceul de Turin : une provocation à l'intelligence"*  
ch. 5 du livre sur  
*"Les grandes énigmes de l'histoire"*  
Collection dirigée par J.- C. Petitfils  
Ed. Perrin - novembre 2020

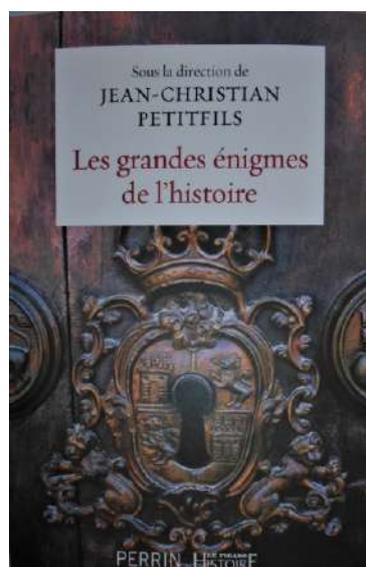




Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4

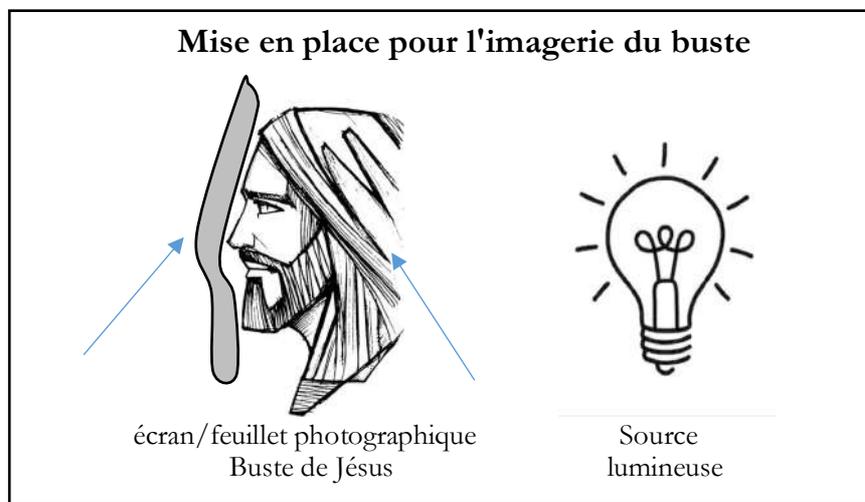


Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7

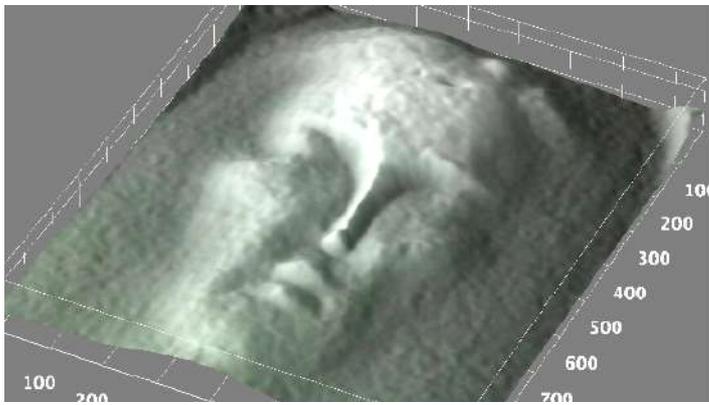


Fig. 8

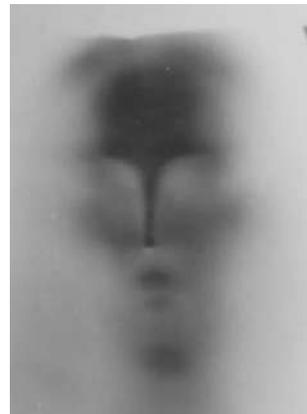


Fig. 9



Fig. 10

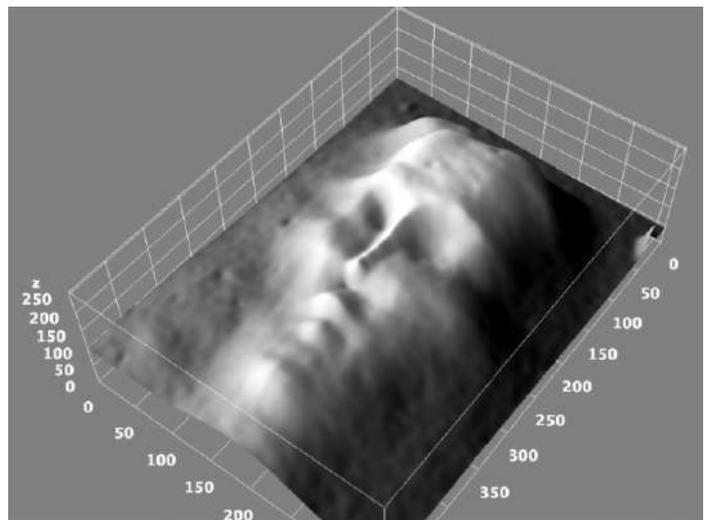


Fig. 11

## La Passion corporelle de Jésus

---

*par le Dr Pierre Barbet*

*A l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier 1940 (fête de la Circoncision), le Dr Pierre Barbet a rédigé une méditation d'une vingtaine de pages sur "La Passion corporelle de Jésus", reproduite ensuite dans son livre bien connu<sup>1</sup>. Nous en extrayons ici les principaux passages.*

Comment croire que les chirurgiens deviennent insensibles, à force d'accoutumance. Ceci est faux : la pitié en nous reste toujours vivante et s'affine même avec l'âge. Quand on s'est penché pendant des années sur la souffrance d'autrui, quand on y a goûté soi-même, on est certes plus près de la compassion que de l'indifférence, parce que l'on connaît mieux la douleur, parce qu'on en sait mieux les causes et les effets.

Aussi, lorsqu'un chirurgien<sup>2</sup> a médité sur les souffrances de la Passion, quand il s'est appliqué à reconstituer méthodiquement toutes les étapes de ce martyre d'une nuit et d'un jour, il peut, mieux que le prédicateur le plus éloquent, mieux que le plus saint des ascètes, *compatir* aux souffrances du Christ. Je vous assure que c'est abominable ; j'en suis venu pour ma part à ne plus oser y penser. J'estime qu'il faut avoir une vertu héroïque, ou ne pas comprendre qu'on doit être un saint ou un inconscient pour faire un Chemin de Croix. Moi, je ne peux plus.

Et c'est pourtant ce Chemin de Croix qu'on me demande d'écrire ; c'est ce que je ne veux pas refuser, parce que je suis sûr qu'il doit faire du bien... Si je sanglote avant la fin, mon pauvre ami lecteur, fais comme moi sans honte ; c'est simplement que tu auras compris. Suis-moi donc : nous avons pour guides les Livres sacrés et le Saint Linceul, dont l'étude scientifique m'a démontré l'authenticité<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> cf. "La Passion de Jésus-Christ selon le chirurgien" - Mediaspaul - 15<sup>ème</sup> édition en 2011, pp 239 à 259. Ce livre avait été alors vivement approuvé par son collègue, le Dr Edouard Le Bec, lui-même chirurgien à l'hôpital St-Joseph et auteur du livre "Le supplice de la croix - Les forces naturelles et le miracle" - Ed. Mignard - 1925.

<sup>2</sup> Le Dr Barbet était chirurgien à l'hôpital St-Joseph à Paris. Voir notamment le *Cahier* MNTV n° 58.

<sup>3</sup> cf. "Les cinq plaies du Christ, Etude anatomique et expérimentale" - Dr P. Barbet - Ed. Procure du Carmel de l'Action de Grâce - 1937.

En fait, c'est à Gethsémani que va commencer l'holocauste. Jésus, ayant fait manger aux Siens Sa chair et boire Son sang, les entraîne à la nuit dans ce clos d'oliviers, dont ils ont l'habitude. Il les laisse camper près de l'entrée, emmène un peu plus loin Ses trois intimes et s'en écarte, pour Se préparer en priant. Il sait que son heure est venue. Mais comme Il a revêtu notre humanité en s'incarnant, celle-ci se révolte, et c'est toute la tragédie d'une lutte entre Sa Volonté et la nature. Cette coupe qu'il lui faut boire, elle contient deux amertumes : tout d'abord les péchés des hommes, qu'Il doit assumer, Lui le Juste, pour racheter Ses frères et c'est sans doute le plus dur ; mais aussi la prévision des tortures physiques, qu'Il subit déjà en pensée. C'est quelque chose d'indicible : "*Pater, si vis, transfer calicem istum a me ; verumtamen non mea voluntas sed tua fiat*" (Père, s'il se peut, éloigne de moi ce calice. Cependant non pas ma volonté mais la Tienne", Luc, 22, 42). C'est bien Son Humanité qui parle... et qui se soumet, car Sa Divinité sait ce qu'Elle veut de toute éternité.

La lutte est épouvantable ; un ange vient Le reconforter, mais en même temps, semble-t-il, recevoir son acceptation. "*Et factus in agonia, prolixius orabat. Et factus est sudor ejus sicut guttae sanguinis decurrentis in terram*" (Et se trouvant en agonie, Il priait plus instamment, et Sa sueur devint comme des caillots de sang roulant jusque par terre", Luc 22, 44). C'est la sueur de sang, qui n'a rien de symbolique. Remarquons que le seul évangéliste qui rapporte le fait est un médecin. Et notre vénéré confrère Luc, *medicus carissimus*, le fait avec la précision, la concision d'un bon clinicien. L'*hémathidrose* est un phénomène très rare, mais bien décrit "*Coepit pavere et taedere*" ("Il commença à ressentir tristesse et angoisse", Mt 26, 37). La frayeur, l'épouvante sont ici au maximum, avec l'ébranlement moral. C'est ce que Luc exprime par "*agonia*", qui en grec, signifie lutte et anxiété. "*Et Sa sueur devint comme des gouttes de sang roulant jusque par terre*". Notez que cette hémorragie microscopique se produit dans toute la peau, qui est déjà ainsi lésée dans son ensemble, en quelque sorte attendrie pour tous les coups futurs ! Mais passons.

Voici Judas et les valets du Sanhédrin, armés de glaives et de bâtons, ainsi que la cohorte des soldats du Temple, commandés par leur tribun. Jésus se met en avant ; un mot de Lui suffit à renverser Ses agresseurs, dernière manifestation de Son pouvoir, avant qu'Il s'abandonne à la Volonté divine. Mais la bande hurlante s'est ressaisie, a garrotté le Christ ; elle L'emmène, sans aménité, on peut le croire, laissant filer les comparses. C'est l'abandon, tout au moins apparent. Jésus sait bien que Pierre et Jean Le

suivent "de loin" et que Marc n'échappera à l'arrestation qu'en s'enfuyant tout nu, laissant aux gardes le drap qui l'enveloppait<sup>4</sup>.

Mais les voici devant Caïphe et le Sanhédrin. Nous sommes en pleine nuit, il ne peut s'agir que d'une instruction préalable. Jésus refuse de répondre : Sa doctrine, Il l'a prêchée ouvertement. Caïphe est désorienté, furieux et l'un de ses gardes, traduisant ce dépit, lance un grand coup dans la figure du prévenu : "*Sic respondes pontifici ?*" ("*Est-ce ainsi que tu réponds au Grand Prêtre ?*").

Ceci n'est rien ; Il faut attendre le matin, pour une audition de témoins. Jésus est entraîné hors de la salle ; dans la cour, Il voit Pierre, qui L'a renié par trois fois et, d'un regard, Il lui pardonne. On Le traîne dans quelque salle basse et la canaille des valets va s'en donner à cœur joie. On l'accable de gifles et de coups de poing, on Lui crache au visage, Un voile sur Sa tête, et chacun y va de son coup ; les soufflets retentissent et ces brutes ont la main lourde : "*Prophétise ; dis-nous, Christ, qui t'a frappé*", Lc22, 64. Son corps est déjà tout endolori, Sa tête sonne comme une cloche, des vertiges Le prennent... et Il se tait. D'un mot, Il pourrait les anéantir "*et non aperuit os suum*" ("*Il n'a pas ouvert la bouche*"). Cette racaille finit par se lasser et Jésus attend.

Au petit jour, deuxième audience, défilé lamentable de faux témoins qui ne prouvent rien. Caïphe proclame le blasphème en déchirant ses vêtements. Il n'y a plus qu'à obtenir de Rome la condamnation à mort. Jésus, déjà harassé de fatigue et tout moulu de coups, va être traîné à l'autre bout de Jérusalem, dans la ville haute, à la tour Antonia, sorte de citadelle, d'où la majesté romaine assure l'ordre dans la cité trop effervescente à son gré. Pilate est un pauvre homme, il ne connaît qu'un devoir : maintenir l'ordre. Tous ces Juifs querelleurs, menteurs et superstitieux, avec leur manie de se laver pour rien. Il les méprise... et il les craint.

Jésus, tout au contraire, lui en impose et lui est sympathique. Il va faire tout ce qu'il peut pour Le tirer des griffes de ces énergumènes : Jésus est Galiléen ; passons-Le à cette vieille canaille d'Hérode. Mais Jésus méprise ce renard et ne lui répond mot. Le voici revenu, avec la foule qui hurle et ces insupportables pharisiens qui piaillent en agitant leurs barbiches. Qu'ils restent dehors, puisqu'ils se croiraient souillés, rien qu'à entrer dans un prétoire romain !

---

<sup>4</sup> cf. Marc, 14, 50-52.

Pontius interroge ce pauvre homme, qui l'intéresse. Il n'y a pas si longtemps que j'ai fait massacrer dans le temple quelques Galiléens un peu trop excités. Oui, mais ces sanhédrins sournois commencent à insinuer que je ne suis pas l'ami de César et avec ça, il n'y a pas à plaisanter ? Et puis, *mehercle* [par Hercule], que signifient toutes ces histoires de Roi des Juifs, de Fils de Dieu et de Messie ? Cet homme est bien un Juste : je le fais flageller (oh, logique romaine !), peut-être que ces brutes auront quelque pitié. "*Alors Pilate fit saisir Jésus et le fit flageller*", Jn 19, 1.

Les soldats de garde emmènent Jésus dans l'atrium, et appellent à la rescousse toute la cohorte... qui semble prise d'un délire collectif, que Pilate n'a pas prévu.

Mais il suffit. Plus de discours, rien que des coups. Ils Le déshabillent et L'attachent tout nu à une colonne de l'atrium. Les bras sont tirés en l'air. *La flagellation* se fait avec des lanières multiples, sur lesquelles sont fixées deux balles de plomb ou des osselets. (C'est du moins à ce genre de flagrum que répondent les stigmates du Saint Linceul). Le nombre de coups est fixé à 39 par la loi hébraïque. Mais les bourreaux sont des légionnaires déchaînés ; ils iront jusqu'aux limites de la syncope. Les traces du Linceul sont innombrables, et presque toutes sur la face postérieure ; le devant du corps est contre la colonne.

Les bourreaux sont deux, un de chaque côté, les lanières laissent de longues traces livides, de longs bleus d'ecchymose sous-cutanée. Les balles de plomb laissent des plaies en forme d'haltère. Toute la face postérieure se couvre de grands sillons marbrés.

Mais bientôt les forces du supplicé défont ; une sueur froide inonde Son front ; la tête Lui tourne d'un vertige nauséux ; des frissons Le parcourent, Ses jambes se dérobent sous Lui...

Ah ! Il prétend qu'il est Roi : qu'à cela ne tienne, vite un manteau, un sceptre. On l'a assis sur une base de colonne. Une vieille chlamyde de légionnaire sur les épaules nues lui confère la pourpre royale ; un gros roseau dans sa main droite et ce serait tout à fait ça, s'il n'y manquait une couronne ; quelque chose d'original ! (Dans dix-neuf siècles, elle Le fera reconnaître, cette couronne, qu'aucun crucifié n'a portée). Dans un coin, un fagot de bourrées, de ces arbrisseaux qui foisonnent dans les buissons de la banlieue. C'est souple et ça porte de longues épines, beaucoup plus longues, plus aiguës et plus dures que l'acacia. On en tresse avec

précaution, et avec un bandeau de joncs tordus, on enserre la tête entre la nuque et le front.

Déjà le crâne est tout englué de caillots ; de longs ruisseaux de sang ont coulé sur le front, sous le bandeau de jonc, ont inondé les longs cheveux tout emmêlés et ont rempli la barbe.

La comédie d'adoration a commencé. Chacun, à tour de rôle, vient fléchir le genou devant Lui, avec une affreuse grimace, suivie d'un grand soufflet : "*Salut, roi des juifs !*" Mais Lui ne répond rien. Sa pauvre figure ravagée et pâlie n'a pas un mouvement. Ce n'est vraiment pas drôle ! Exaspérés, les fidèles sujets Lui crachent au visage. Mais je vois à présent qu'un grand coup de bâton donné obliquement a laissé sur la joue une horrible plaie contuse, et que Son grand nez sémitique, si noble, est déformé par une fracture de l'arête cartilagineuse.

Mais voici que revient Pilate, un peu inquiet du prisonnier : Il va Le leur montrer au balcon du prétoire, dans Sa tenue royale, tout étonné lui-même de ressentir quelque pitié pour cette loque humaine. Mais il a compté sans la haine : "*Tolle, crucifige !*" ("*Enlevez-le, crucifiez-le*", Jn 19, 15). Et l'argument terrible pour lui : "*Il s'est fait roi ; si tu l'absous, tu n'es pas l'ami de César*". Alors, le lâche s'abandonne et se lave les mains...

On lui arrache la chlamyde, qui a déjà collé à toutes ses blessures. La croix est prête, on la Lui charge sur les épaules : en réalité, pas toute la croix, mais seulement la grosse poutre horizontale, le *patibulum*, qu'Il doit porter jusqu'au Golgotha, mais cela pèse encore près de 50 kilos. Le pieu vertical, le *stipes*, est déjà planté au Calvaire.

Et la marche commence, pieds nus dans des rues au sol raboteux semé de cailloux. La route, heureusement, n'est pas très longue, environ 600 mètres; et la colline du Calvaire est presque en dehors de la porte d'Ephraïm. Mais le trajet est très accidenté, même à l'intérieur des remparts. Jésus, péniblement, met un pied devant l'autre, et souvent Il s'effondre. Il tombe sur les genoux qui ne sont bientôt qu'une plaie. Les soldats d'escorte Le relèvent, sans trop Le brutaliser. Ils sentent qu'Il pourrait très bien mourir en route.

Et toujours cette poutre, en équilibre sur l'épaule, qui la meurtrit de ses aspérités. Mais Son épaule est couverte de plaies, qui se rouvrent et s'élargissent et se creusent à chaque pas. Il est épuisé. Il tombe encore et cette fois de tout son long ; la poutre Lui échappe ; va-t-Il pouvoir Se relever ? Heureusement vient à passer un homme, retour des champs, ce

Simon de Cyrène, qui tout comme ses fils Alexandre et Rufus, sera bientôt un bon chrétien. Les soldats le réquisitionnent pour porter cette poutre ; il ne demande pas mieux, le brave homme ; oh, comme je le ferais bien ! Il n'y a plus finalement que la pente du Golgotha à gravir et, péniblement, on arrive au sommet. Jésus s'affaisse sur le sol, et la crucifixion commence. Oh, ce n'est pas très compliqué, les bourreaux savent leur métier. Il faut d'abord Le mettre à nu. Les vêtements de dessus c'est encore facile. Mais la tunique, intimement, est collée à Ses plaies, pour ainsi dire à tout son corps et ce *dépouillement* est simplement atroce. Les bourreaux pressés y vont rudement. Peut-être cela vaut-il mieux, mais comment cette douleur aiguë, atroce, n'entraîne-t-elle pas la syncope ? Comme il est évident que, d'un bout à l'autre, Il domine, Il dirige Sa Passion.

Le sang ruisselle à nouveau. On L'étend sur le dos. Les plaies de son dos, des cuisses et des mollets s'incrument de poussière et de menus graviers. On l'a mis au pied du *stipes*, les épaules couchées sur le *patibulum*, et l'horrible chose commence.

Un aide allonge l'un des bras, la paume en haut. Le bourreau prend son clou (un long clou pointu et carré, qui, près de sa grosse tête, est large de huit millimètres), il le pique sur le poignet, dans ce pli antérieur, qu'il connaît d'expérience. Un seul coup de son gros marteau : le clou est déjà fiché dans le bois, où quelques *pan-pan* énergiques le fixent solidement.

Jésus n'a pas crié, mais Son visage s'est horriblement contracté. Mais, surtout, j'ai vu au même instant Son pouce, d'un mouvement violent, impérieux, se mettre en opposition dans la paume : Son nerf médian a été touché. Mais, alors, je ressens ce qu'Il a éprouvé : une douleur indicible, fulgurante, qui s'est éparpillée dans Ses doigts, a jailli, comme un trait de feu, jusqu'à Son épaule et éclaté dans Son cerveau. C'est la douleur la plus insupportable qu'un homme puisse éprouver, celle que donne la blessure des gros troncs nerveux. Presque toujours, elle entraîne la syncope et c'est heureux. Jésus n'a pas voulu perdre Sa connaissance. Mais le nerf n'est que partiellement détruit, et sur Lui, tout à l'heure, quand le corps sera suspendu, il sera fortement tendu comme une corde à violon sur son chevalet. Et il vibrera à chaque secousse, à chaque mouvement, réveillant la douleur horrible. Il en a pour trois heures. Allons, debout ! Le bourreau et son aide empoignent les bouts de la poutre et redressent le condamné, puis Le reculant, L'adossent au poteau. Mais c'est, hélas, en tirillant sur Ses deux mains clouées (Oh, Ses médians !). D'un grand effort, à bout de

bras - mais le stipes n'est pas très haut - rapidement, car c'est bien lourd, ils accrochent d'un geste adroit le *patibulum* en haut du *stipes*. A son sommet, deux clous fixent le *titulus* trilingue.

Le corps tirant sur les bras obliques, qui s'allongent, s'est un peu affaissé. Les pointes acérées du grand chapeau d'épines ont déchiré le crâne encore plus profondément. Sa pauvre tête penche en avant, car l'épaisseur de Sa couronne l'empêche de reposer sur le bois ; et chaque fois qu'Il la redresse, Il en réveille les piqûres.

Mais la règle est de fixer les pieds. Pour ce, pas besoin de console ; on fléchit les genoux, et l'on étend les pieds à plat sur le bois du *stipes*. le bourreau ramenant le pied gauche devant le droit que l'aide tient à plat, d'un second coup, au même endroit, il perfore ce pied. Ici, merci mon Dieu, rien qu'une douleur bien banale. Jésus, d'abord, s'est affaissé. Cela coïncide avec une baisse de Son tonus vital. Mais Il a soif. Oui, "*Adhaesit lingua mea faucibus meis*" ("*Ma langue s'attache à mon palais*"). Il a soif. Ses traits sont tirés, Sa figure hâve est sillonnée de sang qui se coagule partout. Sa gorge est sèche et embrasée, mais Il ne peut plus déglutir. Il a soif. Dans cette face tuméfiée, toute sanglante et déformée, comment pourrait-on reconnaître le plus beau des enfants des hommes ? "*Vermis sum et non homo*". Et cela vient de commencer. Mais, au bout d'un moment, un phénomène étrange se produit. Les muscles de Ses bras se raidissent d'eux-mêmes, en une contracture, qui va s'accroissant ; Ses deltoïdes, Ses biceps sont tendus et saillants, Ses doigts s'incurvent en crochets. Des crampes !! Voici maintenant aux cuisses et aux jambes les mêmes saillies monstrueuses, rigides, et les orteils qui se recourbent. On dirait un blessé atteint de tétanos, en proie à ces horribles crises, que l'on ne peut pas oublier. C'est ce que nous appelons la *tétanie*, quand les crampes se généralisent ; et voici que c'est fait. Les muscles du ventre se raidissent en vagues figées ; puis les intercostaux, puis les muscles du cou et les muscles respiratoires. Son souffle peu à peu est devenu plus court, superficiel, l'épigastre se creuse. L'air entre en sifflant mais ne sort presque plus. Il respire tout en haut, inspire un peu, ne peut plus expirer. Il a soif d'air. Sa figure pâle a peu à peu rougi ; elle a passé au violet pourpre et puis au bleu. Il asphyxie. Ses poumons gorgés d'air ne peuvent plus se vider. Son front est couvert de sueur, Ses yeux exorbités chavirent. Quelle atroce douleur doit marteler son crâne ! Il va mourir. Eh bien, tant mieux. N'a-t-Il donc pas assez souffert ?

Mais non, son heure n'est pas venue. Ni la soif ni l'hémorragie, ni l'asphyxie, ni la douleur n'auront raison du Dieu Sauveur et s'Il meurt avec ces symptômes, Il ne mourra vraiment que parce qu'Il le veut bien, "*habens in potestate ponere animam suam et recipere eam*" ("*Ayant le pouvoir de déposer sa vie et de la reprendre*", Jn 10, 18). Et c'est ainsi qu'Il ressuscitera. Alléluia !

Que se passe-t-il donc ? Lentement, d'un effort surhumain, Il a pris appui sur le clou de Ses pieds, oui, sur Ses plaies. Alors, voici que de lui-même, le phénomène diminue, la tétanie régresse, les muscles se détendent, tout au moins ceux de la poitrine. La respiration devient plus ample et redescend, les poumons se dégorgent et bientôt la figure a repris sa pâleur d'avant.

Pourquoi tout cet effort ? C'est qu'Il veut nous parler "*Pater dimitte illis*" ("*Père, pardonne leur*", Luc 23, 34). Oh oui, qu'Il nous pardonne, à nous qui sommes Ses bourreaux. Mais au bout d'un instant, Son corps commence à redescendre... et la tétanie va reprendre. Et chaque fois qu'Il parlera (nous avons retenu au moins sept de ses phrases), et chaque fois qu'Il voudra respirer, il Lui faudra se redresser pour retrouver Son souffle, en se tenant debout sur le clou de Ses pieds. Et chaque mouvement retentit dans Ses mains, en douleurs indicibles (oh, Ses médians !) Et cela va durer trois heures. Mais mourez donc, mon Dieu !

Je suis là au pied de la croix, avec Sa Mère et Jean et les femmes qui Le servaient. Entre deux asphyxies, Il se dresse et Il parle : "*Fils, voici ta Mère*". Oh oui, chère Maman, qui depuis ce jour-là nous avez adoptés ! Un peu plus tard ce pauvre bougre de larron s'est fait ouvrir le paradis. Mais, quand donc mourrez-vous, Seigneur !

Mais, mon pauvre Jésus (excusez le chirurgien), toutes Vos plaies sont infectées ; elles le seraient d'ailleurs à moins. Je vois distinctement sur elles suinter une lympe blonde. Il est écrit aussi : "*Putruerunt et corruptae sunt cicatrices meae*" ("*Mes plaies se sont infectées et ont suppuré*", Ps 37, 5).

Un essaim de mouches affreuses, de grosses mouches vert et bleu, comme on en voit aux abattoirs et aux charniers, tourbillonne autour de Son corps, elles s'acharnent au visage ; impossible de les chasser. Par bonheur, depuis un moment le ciel s'est obscurci, le soleil s'est caché ; il fait soudain très froid. Et ces filles de Bézéléboub ont peu à peu quitté la place.

Bientôt trois heures. Enfin ! Jésus lutte toujours. De temps en temps, Il se redresse. Toutes Ses douleurs, Sa soif, Ses crampes, l'asphyxie et les vibrations de Ses deux nerfs médians ne Lui ont pas arraché une plainte. Mais, si Ses amis sont bien là, Son Père, et c'est l'ultime épreuve, Son Père semble l'avoir abandonné : "*Eli, Eli, lamma sabachtani ?*" ("*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?*").

Il sait maintenant qu'Il s'en va. Il crie "*Consummatum est*" ("*Tout est consommé*"). La coupe est vide, la tâche est faite. Puis, de nouveau, Se redressant, et comme pour nous faire entendre qu'Il meurt de par Sa volonté "*iterum clamans voce magna*" ("*Poussant de nouveau un grand cri, Mon Père, dit-Il, je remets mon âme entre Vos mains*", Mt 27, 50). Il est mort quand Il l'a voulu.

"*Laudato si Missignore per sora nostra morte corporale !*" Oh oui, Seigneur, soyez loué, pour avoir bien voulu mourir. Car nous n'en pouvions plus. Maintenant tout est bien. Dans un dernier soupir, Votre Tête vers moi, lentement, s'est penchée, droit devant Vous, Votre menton sur le sternum. Je vois à présent, bien en face, Votre visage détendu, rasséréné, que malgré tant d'affreux stigmates, illumine la majesté très douce de Dieu qui est toujours là. Je me suis affalé à genoux devant Vous, baisant Vos pieds troués, où le sang coule encore, en se coagulant vers les pointes. La rigidité cadavérique Vous a saisi brutalement, Vos jambes sont dures comme l'acier... et brûlantes.

La terre a tremblé ; que m'importe ? Le soleil s'est éclipsé. Joseph est allé réclamer Votre corps à Pilate, qui ne le refusera pas. Il hait ces Juifs, qui l'ont forcé à Vous tuer ; cet écriteau sur Votre Tête proclame bien haut sa rancune "*Jésus, roi des Juifs*", crucifié comme un esclave ! Le centurion est allé faire son rapport, après Vous avoir, le brave homme, proclamé le vrai Fils de Dieu. Nous allons Vous descendre et ce sera facile, une fois les pieds décloués. Joseph et Nicodème décrocheront la poutre du *stipes*. Jean Votre bien aimé Vous portera les pieds ; à deux autres, avec un drap tordu en corde nous soutiendrons Vos reins. Le linceul est prêt, sur la pierre ici tout près, face au sépulcre ; et là, tout à loisir, on déclouera Vos mains. Mais qui vient là ?

Ah oui, les Juifs ont dû demander à Pilate qu'on débarrasse la colline de ces gibets qui offensent la vue et souilleraient la fête de demain. Des soldats brisent à grands coups de barre de fer les cuisses des larrons. Ils pendent maintenant lamentablement et, comme ils ne peuvent plus se

soulever sur les cordes des jambes, la tétanie et l'asphyxie les auront bientôt achevés.

Mais quelle idée a pris l'un d'eux ? D'un geste tragique et précis, il a levé la hampe de sa lance et, d'un seul coup oblique au côté droit, il l'enfonce profondément. Oh pourquoi ? "*Et aussitôt, de la plaie il est sorti du sang et de l'eau*". Jean l'a bien vu et moi aussi, et nous ne saurions mentir : un large flot de sang liquide et noir, qui a jailli sur le soldat et, peu à peu, coule en bavant sur la poitrine, en se coagulant par couches successives. Mais, en même temps, surtout visible sur les bords, a coulé un liquide clair et limpide comme de l'eau. Voyons, la plaie est au-dessous et en dehors du mamelon (5<sup>ème</sup> espace), le coup oblique. C'est donc le sang de l'oreillette, et l'eau sort de Son péricarde. Mais alors, mon pauvre Jésus, Votre cœur était comprimé par ce liquide, et vous aviez en plus cette douleur angoissante et cruelle du cœur serré dans un étau.

Pourquoi ce coup ? Peut-être les Juifs auraient-ils prétendu que Vous n'étiez pas mort mais évanoui ; Votre résurrection demandait donc ce témoignage. Merci, soldat, merci, Longin ; tu mourras un jour en martyr chrétien.

Et maintenant, lecteur, remerciez Dieu, qui m'a donné la force d'écrire cela jusqu'au bout ; non pas sans larmes ! Toutes ces douleurs effroyables, que nous avons vécues en Lui, Il les a, toute sa vie, prévues, préméditées, voulues, dans Son Amour pour racheter toutes nos fautes. "*Oblatus est quia ipse voluit*" ("*Il s'est offert parce qu'il l'a voulu*"). Il a dirigé toute Sa Passion, sans éviter une torture ; en acceptant les conséquences physiologiques, mais sans être dominé par elles, **Il est mort quand, comme, et parce qu'Il l'a voulu.**

Jésus est en agonie jusqu'à la fin des temps. Il est juste, il est bon de souffrir avec Lui et de Le remercier, quand Il nous envoie la douleur, de nous associer à la Sienne. Il nous faut achever, comme l'écrit saint Paul, ce qui manque à la Passion du Christ, et, avec Marie, Sa Mère et notre Mère, accepter joyeusement, fraternellement notre Compassion.

O Jésus, qui n'avez pas eu pitié de Vous-même, qui êtes Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur.

*Laus Christo.*

*Extrait réalisé par Mme Guespereau*

## EXPOSITIONS PREVUES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2021

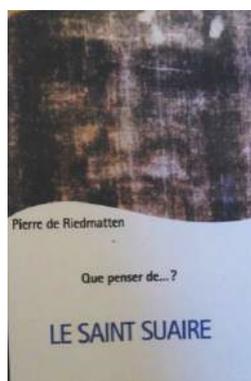
*En raison de l'épidémie de Conoravirus, la plupart des expositions prévues en 2020 ont dû être annulées, et il y a encore peu de demandes, à ce jour, pour 2021. Le calendrier reste cependant tenu à jour en permanence sur notre site ([www.suaire-turin.fr](http://www.suaire-turin.fr)).*



- **Lisieux** (Calvados), exposition permanente, en six langues, depuis le 8 mars 2019.
- **Figeac** (Lot), depuis le 3 septembre 2018.
- **St-Etienne-le-Laus** (Alpes du sud), projet au Sanctuaire de ND du Laus.
- **Bressuire** (Deux Sèvres), projet pour le Carême.
- **Bordeaux/Cauderan** (Gironde), projet pour le Carême.
- **Rennes** (Ille et Vilaine), projet pour le Carême.

Pour mémoire, **la paroisse St-Roch d'Ajaccio** (Corse) a acheté une de nos expositions pour une présentation permanente.

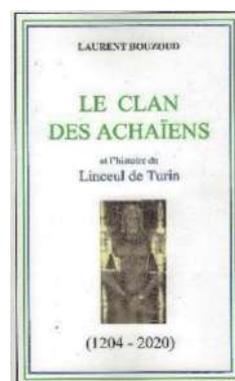
## NOS PUBLICATIONS



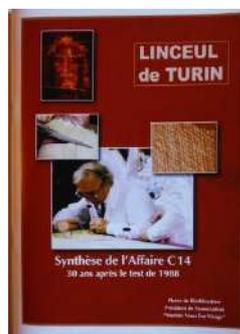
3<sup>ème</sup> édition  
(février 2020)



2<sup>ème</sup> édition  
(mars 2016)



Autoédition  
(mars 2020)



Synthèse C 14  
(février 2020)



Synthèse Pollens  
(mars 2020)

# MONTRE-NOUS TON VISAGE

*Connaissance et contemplation du  
Linceul*

*3 rue de Beaugrenelle*

*75015 - PARIS*

*contactmntv@gmail.com*

*www.suaire-turin.fr*



## FORMULAIRE D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

- OUI, je souhaite **adhérer** à l'Association et bénéficier ainsi d'un **abonnement d'un an** à la revue (deux *Cahiers* par an) 32 €
- Je préfère un **abonnement seul** 20 €
- Je suis prêtre, religieux, religieuse et souhaite un **abonnement d'un an** à la revue (deux *Cahiers* par an) **au tarif préférentiel** 14 €
- Je verse un **don** à l'Association ...€
- 
- TOTAL (à l'ordre de MNTV) ...€

par chèque à l'ordre de MNTV - 49 avenue Léon Blum - 92160 Antony

par virement IBAN : FR76 3000 4005 7700 0021 9891 078

BIC : BNPAFRPPXXX MONTRE NOUS TON VISAGE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél : .....

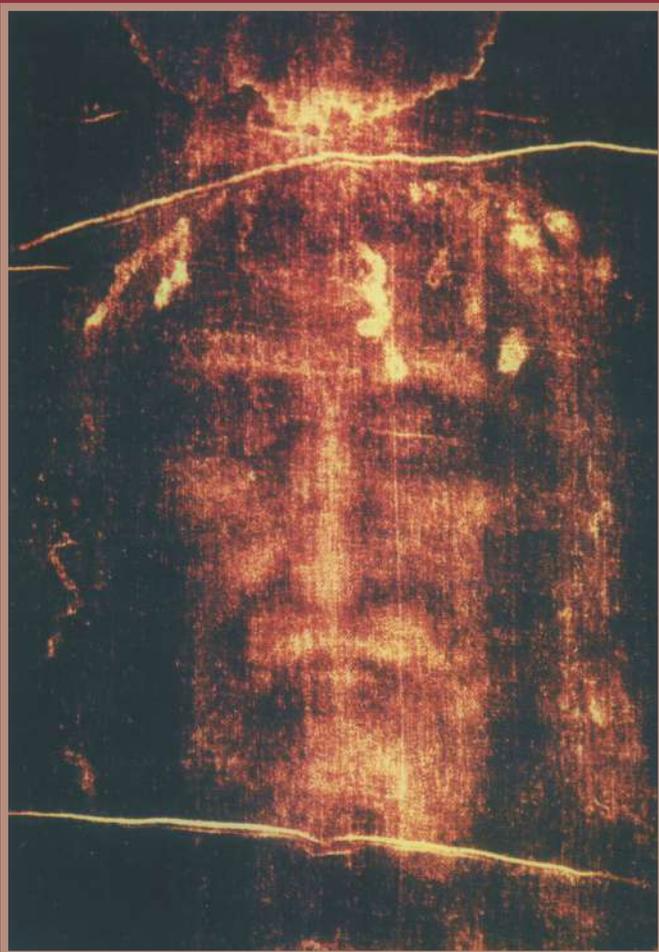
Courriel : .....@.....





Rencontre du roi Umberto II (en exil depuis 1946) avec le pape Jean-Paul II, pour léguer le Linceul de Turin au Vatican.

Le roi Umberto est décédé le 18 mars 1983.



ASSOCIATION  
“Montre-nous Ton Visage”  
3, rue de Beaugrenelle 75015 PARIS

Date de parution de ce numéro : décembre 2020

[www.suaire-turin.fr](http://www.suaire-turin.fr)

[contactmntv@gmail.com](mailto:contactmntv@gmail.com)

Imprimé par Art Graph Copy Paris 15<sup>e</sup>